

Jésus

Sa mort et son retour

Le verdict du Saint Coran

Jésus, sa mort et son retour - le verdict du Saint Coran

Première édition, 2016

The Death and Return of Jesus (as) - The Verdict of the Holy Qur'an

© **Islam International Publications Ltd.**

Publié par :

Islam International Publications Ltd.
Unit 3, Bourne Mill Business Park
Guildford Road
Farnham, Surrey
GU9 9PS

Imprimé par :

Raqeem Press
Unit 3, Bourne Mill Business Park
Guildford Road
Farnham, Surrey
GU9 9PS

Droits de reproduction réservés pour tous pays. Toutes copie, mise en réserve, retransmission ou reproduction, même partielles, de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, sont interdites sans autorisation expresse et écrite de l'éditeur.

Pour de plus amples renseignements visitez notre site Internet :
www.islam-ahmadiyya.org

ISBN: 978-1-84880-471-5

Jésus

Sa mort et son retour

Le verdict du Saint Coran

Sommaire

Abréviations	7
Système de translittération des mots arabes.....	9
Préface	11
Introduction	13
Les quatre croyances concernant ʿĪsā ibn Maryam ^(a.s.)	13
La loi naturelle : tous les êtres humains sont mortels	17
Le Prophète Muḥammad ^(s.a.w.) est-il monté au ciel ?.....	17
La mort est une nécessité	19
On ne revient plus sur terre après la mort	21
Les Prophètes sont des êtres humains	23
La mort du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.).....	25
« Khalā » signifie mourir	26
« Tous les Prophètes » inclut Jésus ^(a.s.)	27
Jésus^(a.s.) était un Prophète comme les autres	29
La promesse de Dieu concernant Jésus^(a.s.)	33
« Tawaffā » signifie donner la mort.....	33
Première forme verbale	34
Deuxième forme verbale.....	34
Cinquième forme verbale	35
« Tawaffā » et sommeil.....	38
« Tawaffā » et le dilemme des traducteurs.....	38
La mort et l'élévation de Jésus	40
Élévation physique ou spirituelle ?	41
L'usage du verbe « Rafa'a » dans le Coran.....	41
L'usage du verbe « Rafa'a » par le Saint Prophète Muḥammad ^(s.a.w.)	42
La promesse de sa mort a été accomplie	45
Les différentes traductions de ce verset.....	46
Le verdict du Saint Prophète Muḥammad ^(s.a.w.)	47
Récapitulatif de l'argument	48
Personne n'a pris la place de Jésus^(a.s.) sur la croix	51
Le sens du verbe « ṣalaba » (crucifier)	53

Usage du terme « crucifier » dans le Saint Coran	53
La crucifixion et le doute des juifs.....	54
Mais Allah l'a élevé vers Lui.....	55
Croyances juive et chrétienne sur Jésus ^(a.s.)	57
Jésus^(a.s.) : un messager envoyé exclusivement aux Enfants d'Israël	61
D'où vient la croyance que Jésus^(a.s.) est vivant au ciel ? .	63
Le retour de Jésus^(a.s.) et l'avènement du Mahdi	65
Dix-huit points de ressemblance entre les deux Messies..	69
Conclusion : le Messie est déjà là.....	73
Bibliographie	75

Abréviations

Les abréviations suivantes ont été utilisées. Les lecteurs sont fortement encouragés à les lire dans leur intégralité.

(s.a.w.) *ṣal-lallāhu ‘alaihi wa sallam*, signifiant « que la paix et les bénédictions d’Allah soient sur lui », est écrit après le nom du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.).

(a.s.) *‘alaihis/‘alaihimus salām*, qui signifie « que la paix soit sur lui/eux », est écrit après le nom des Prophètes autres que le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.).

(r.a.) *raḍi-Allāhu ‘anhu/ ‘anhā/ ‘anhum*, qui signifie « qu’Allah soit content de lui/d’elle/d’eux », est écrit après les noms des Compagnons du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) ou du Messie Promis^(a.s.).

(r.h.) *raḥimahullāh*, qui signifie « qu’Allah lui accorde Sa miséricorde », est écrit après les noms des musulmans pieux décédés qui ne sont pas des Compagnons du Messie Promis^(a.s.).

Système de translittération des mots arabes

Nous avons eu recours à un système de translittération suivant de près celui de la Royal Asiatic Society.

ء	'	attaque vocalique forte
ب	b	
ت	t	
ث	th	se prononce comme le <i>th</i> anglais dans <i>thing</i>
ج	j	se prononce comme le <i>j</i> anglais dans <i>jump</i>
ح	ḥ	spirante laryngale sourde, plus forte que le <i>h</i>
خ	kh	se prononce comme le <i>ch</i> allemand dans <i>achtung</i>
د	d	
ذ	dh	se prononce comme le <i>th</i> anglais dans <i>that</i>
ر	r	se rapproche du <i>r</i> espagnol
ز	z	
س	s	
ش	sh	se prononce comme <i>ch</i> dans <i>chapeau</i>
ص	ṣ	s emphatique

ض	ɖ	<i>d</i> emphatique
ط	ɟ	<i>t</i> emphatique
ظ	ʒ	<i>dh</i> emphatique (pour <i>dh</i> , voir page précédente)
ع	‘	laryngale spirante ne correspondant à aucun son du français
غ	gh	se rapproche du <i>r</i> parisien
ف	f	
ق	q	se prononce comme un <i>k</i> guttural du fond de la gorge
ك	k	
ل	l	
م	m	
ن	n	
ه	h	<i>h</i> légèrement aspiré comme dans le mot <i>hope</i> en anglais
و	w	se prononce comme le <i>w</i> anglais dans <i>when</i>
ي	y	se prononce comme le <i>y</i> anglais dans <i>yellow</i>
	a	la voyelle courte <i>a</i>
	ā	la voyelle longue <i>a</i>
	i	la voyelle courte <i>i</i>
	ī	la voyelle longue <i>i</i>
	u	la voyelle courte <i>ou</i>
	ū	la voyelle longue <i>ou</i>

Préface

LA CROYANCE EN LA MORT NATURELLE de 'Isā Ibn Maryam^(a.s.) est, sans nul doute, ce qui distingue la Communauté Islamique Ahmadiyya des autres musulmans. S'il est avéré que le Saint Prophète Muhammad^(s.a.w.) avait prophétisé l'avènement d'un Messie durant les Derniers Temps, s'agit-il de celui envoyé aux enfants d'Israël plus de 2000 ans de cela ? Le Saint Coran, la source principale de la doctrine islamique, soutient-il la thèse de l'ascension physique de Jésus^(a.s.) au Ciel ?

Les pages qui suivent visent à prouver – versets du Coran à l'appui – que Jésus^(a.s.), à l'instar des autres Prophètes de Dieu, a connu une mort naturelle.

Nous remercions Abdul Ghany Jahangeer Khan, Ata-Ul-Qayyum Joomun et Asad Mujeeb, membres du Bureau Francophone Central, ainsi que Khalid Larget, du Luxembourg, pour la rédaction et la révision de cet ouvrage.

Munir-ud-Din Shams

Additionnal Wakīlut-Taṣnīf

Royaume-Uni

Introduction

NOMBRE DE musulmans croient que ʿĪsā Ibn Maryam^(a.s.) Jésus, Prophète de Dieu envoyé aux israélites, a été élevé physiquement au ciel et qu'il en descendra, en chair et en os, à la Fin des Temps. Cette opinion est-elle fondée sur les énoncés du Coran et des Hadiths ? Au fil des pages qui suivent, nous tenterons de répondre à cette question cruciale, sur laquelle repose la renaissance de l'islam.

Une note pour le lecteur : la numérotation des versets du Coran utilisée dans cet ouvrage compte la *Basmalah* (Bismillāhir Raḥmanir Raḥim) comme premier verset de chaque sourate, conformément à la traduction faite par la Communauté Islamique Ahmadiyya. La raison en est que la *Basmalah* a été révélée au Prophète^(s.a.w.) de l'islam au même titre que les autres versets. Les autres traductions citées dans le présent ouvrage ne considèrent pas la *Basmalah* comme premier verset. Le lecteur remarquera donc une différence d'un chiffre par rapport à l'ordre numérique. Exemple : le verset 26 du chapitre 7 dans la traduction Ahmadiyya sera le verset 25 du même chapitre dans les autres traductions.

Les quatre croyances concernant ʿĪsā ibn Maryam^(a.s.)

Avant de présenter les arguments puisés du Saint Coran prouvant que ʿĪsā ibn Maryam^(a.s.) (Jésus, le fils de Marie) est décédé, à l'instar de tous les Prophètes qui l'ont précédé, il convient de rappeler les quatre opinions doctrinales qui existent à son sujet.

• La croyance des juifs

Les juifs affirment que Jésus^(a.s.), un homme âgé d'une trentaine d'années, s'était proclamé Messie, affirmant qu'il allait rétablir le Royaume de David sur Terre. Ils tenaient cet

homme pour un imposteur, basant leur position sur les raisons suivantes :

Premièrement, le Prophète Élie, qui était vivant au ciel et qui devait en descendre avant l'arrivée du Messie n'est toujours pas réapparu.

Deuxièmement, l'Ancien Testament stipule que tout faux prophète doit périr et que celui qui est mis à mort sur le bois est maudit¹. Étant donné que les juifs contemporains de Jésus^(a.s.) croient qu'il périt sur la croix, Jésus^(a.s.) était, selon eux, un imposteur et donc maudit par Dieu. (Qu'Allah nous préserve d'entretenir une telle opinion !)

- **La croyance chrétienne**

Les chrétiens croient qu'Adam^(a.s.) commit une transgression et que par conséquent toute la race humaine hérita de son péché originel. Cependant, Dieu étant Juste, il était nécessaire que les pécheurs soient punis ; mais puisque l'obéissance totale à la Loi est chose impossible, l'homme demeure à tout jamais pécheur et éloigné du salut. D'autre part, Dieu est Bon et Sa Bonté exige que l'homme ne soit pas châtié. Dieu envoya sur terre Son Fils unique, Jésus^(a.s.) Fils de Marie, pour souffrir entre les mains des hommes et mourir sur la croix afin de racheter les péchés de l'humanité.

Ainsi chrétiens et juifs, disent que le Christ connut une mort maudite (qu'Allah nous en préserve !). Le sens de cette malédiction réside, pour les chrétiens, dans le fait qu'ils considèrent sa mort maudite afin d'obtenir le rachat des péchés de l'humanité, tandis que pour les juifs, Jésus^(a.s.) était maudit en raison de sa qualité de faux prophète. Les chrétiens croient aussi que trois jours après sa mort sur la croix, Jésus^(a.s.) monta au ciel pour s'asseoir à la droite de Dieu.

- **La croyance de l'orthodoxie musulmane**

Les musulmans n'acceptent ni la thèse juive, ni celle des chrétiens. Ils ont, cependant, adopté la croyance chrétienne qui considère Jésus^(a.s.) vivant au ciel.

Puisqu'ils ne pouvaient pas complètement rejeter la croyance juive, ils disent que celui qui fut crucifié n'était pas Jésus^(a.s.)

¹ Voir Deutéronome chapitre 18 verset 20 et chapitre 21 versets 22 à 23

mais quelqu'un qui lui ressemblait. D'après leur compréhension des textes, Jésus^(a.s.) fut élevé physiquement au ciel, et doit en descendre avant la fin du monde pour tuer le *Dajjāl* (l'Antéchrist), briser la croix, et exterminer la race porcine. Ces musulmans avancent deux arguments pour soutenir leur thèse :

Premièrement : il est dit dans le Saint Coran que les juifs ne l'ont ni tué ni crucifié ; mais que Dieu l'a élevé à Lui, c'est-à-dire « au ciel » selon leur interprétation. (Chapitre 4, versets 158 à 160)

Deuxièmement : les Hadiths affirment que Jésus^(a.s.) reviendra dans les Derniers Temps.

Or, ni le Coran ni les Hadiths ne mentionnent le mot « ciel », mais en raison de la présence des termes رَفْع (*rafʿ* – élévation) et نَزُول (*nuzūl* – descente), ils croient, à tort, que le mot « ciel » est sous-entendu, et attendent l'avènement physique du Prophète israélite.

- **La croyance des musulmans aḥmadis**

D'après Mirzā Ghulām Aḥmad^(a.s.), le Messie Promis et Imam Al-Mahdi, les thèses juives, chrétiennes et musulmanes sont dénuées de tout fondement. Jésus^(a.s.) fils de Marie, fut sauvé par Allah de la mort maudite. La vérité est que Jésus^(a.s.) n'a pas été tué par les juifs, ni n'est-il mort sur la croix, ni encore n'est-il monté physiquement au ciel. Cette interprétation des musulmans aḥmadis est attestée par le Saint Coran et les Hadiths, comme nous allons le démontrer dans le présent ouvrage.

La loi naturelle : tous les êtres humains sont mortels

Le premier argument se trouve dans la loi naturelle concernant la vie et la mort de l'Homme, loi promulguée par Dieu et décrite dans le Saint Coran. Dieu affirme à cet effet :

قَالَ فِيهَا تَحْيَوْنَ وَفِيهَا تَمُوتُونَ وَمِنْهَا تُخْرَجُونَ ﴿٢٦﴾

Il dit : « Là vous demeurerez, et là vous mourrez, et c'est de là qu'on vous fera sortir. » (Chapitre 7, verset 26)

C'est-à-dire, vous passerez votre vie sur Terre ; la mort viendra vous surprendre ici-bas et de la Terre vous sortirez un jour. Ainsi la vie humaine est entièrement attachée à la Terre. A l'heure de la mort, Dieu élève l'âme vers Lui et le corps redevient poussière et la résurrection se fera le Jour du Jugement Dernier.

La vie humaine est marquée de deux étapes : la naissance et la mort toutes deux liées à la Terre. Dieu explique pourquoi Il a ainsi arrangé les choses :

أَلَمْ نَجْعَلِ الْأَرْضَ كِفَاتًا ﴿٧٧﴾ أَحْيَاءَ وَأَمْوَاتًا ﴿٧٨﴾

« N'avons-nous pas fait la terre pour les contenir tous – les vivants et les morts ? » (Chapitre 77, versets 26-27)

Le Prophète Muḥammad(s.a.w.) est-il monté au ciel ?

Les incroyants de la Mecque demandèrent au Prophète Muḥammad(s.a.w.) de monter au ciel et d'en descendre avec un livre. Dieu lui donna l'ordre de leur présenter la loi divine qui affirme que l'homme ne peut monter au ciel avec son enveloppe charnelle. Par conséquent, le Prophète, étant humain, ne pouvait accéder à leur demande.

أَوْ يَكُونُ لَكَ بَيْتٌ مِّنْ زُخْرَفٍ أَوْ تَرْتَقَىٰ فِي السَّمَاءِ
وَلَنْ نُؤْمِنَ لِرُؤْيَاكَ حَتَّىٰ تُنَزِّلَ عَلَيْنَا كِتَابًا نَّقْرُؤُهُ
قُلْ سُبْحَانَ رَبِّيَ هَلْ كُنْتُ إِلَّا بَشَرًا رَسُولًا ﴿٩٤﴾

« ...ou que tu n'aies une maison en or, ou que tu ne montes au ciel ; et nous ne croirons pas à ton ascension avant que tu ne nous aies fait descendre un livre que nous puissions lire. » Dis : « Saint est mon Seigneur ! Je ne suis qu'un homme *envoyé en tant que* Messenger. » (Le Saint Coran, chapitre 17, verset 94)

Cela signifie que « je ne suis ni ange ni Dieu, mais un simple homme que Dieu vous a envoyé comme Prophète ; comment donc puis-je enfreindre la loi de la nature de Dieu ? Dieu est Saint et ne peut violer la loi qu'Il a Lui-même établie. »

Il y a là matière à réflexion. Les mécréants de l'Arabie demandent un prodige au plus grand Prophète qu'est Muḥammad^(s.a.w.) promettant de croire en lui après l'avoir vu monter au ciel, mais le Prophète^(s.a.w.) refuse d'obtempérer en disant qu'il n'en a pas le pouvoir, car ce serait contraire à la loi naturelle établie par Dieu pour l'humanité.

Or, l'on se souviendra que Pharaon avait demandé à Moïse^(a.s.) s'il pouvait, avec sa prière, arrêter telle ou telle calamité, disant qu'il croirait en lui si ses supplications étaient exaucées. Moïse^(a.s.) savait pertinemment bien que jamais Pharaon ne croirait en lui, mais il avait prié pour l'éloignement des plaies parce que les demandes de Pharaon n'étaient pas contre les lois naturelles.

Le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) était-il moindre que Moïse^(a.s.) quand il rejeta les demandes des mécréants de sa patrie ? Bien au contraire : il est le plus grand des Prophètes. La demande de Pharaon n'était pas contre la loi naturelle et fut donc agréée ; mais la demande des Arabes l'était car l'homme, avec son enveloppe charnelle ne peut monter vers Dieu. Il n'y a que deux moyens pour rencontrer Dieu :

1. Dans un rêve ou un songe : par exemple, le soir du *Mi'rāj* (ascension spirituelle du Prophète), le Saint Prophète

Muḥammad(s.a.w.) fut doté d'un corps et d'une monture de nature spirituelle afin d'atteindre Dieu.

2. Après la mort, en quittant l'enveloppe charnelle, l'âme peut, pour ainsi dire, monter au ciel ; le corps quant à lui reste sur Terre. La mort est en vérité le seul moyen pour quitter ce monde et pour partir vers Dieu. Le rêve n'offre qu'une rencontre temporaire.

La mort est une nécessité

Dieu dit :

قُلْ يَتَوَفَّكُم مَّلَكُ الْمَوْتِ الَّذِي وُكِّلَ بِكُمْ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّكُمْ تُرْجَعُونَ ﴿١٢﴾

Dis : « L'ange de la mort qui est chargé de vous, vous fera mourir ; ensuite c'est à votre Seigneur que vous serez ramenés. » (Chapitre 32, verset 12)

Voilà la seule façon de retourner à Dieu.

Il y a un autre verset qui prouve aussi que l'homme ne peut vivre éternellement.

وَاللَّهُ خَلَقَكُمْ ثُمَّ يَتَوَفَّاكُمْ ﴿٧١﴾

« Et Allāh vous crée, puis Il vous fait mourir » (Chapitre 16, verset 71)

La loi divine stipule que celui qui naît doit mourir. Certains connaîtront la sénilité, phase de déclin et de dégénérescence. Le corps ne peut empêcher l'âme de le quitter. En bref, avec le passage du temps l'homme connaît la vie, puis la vieillesse et enfin le trépas. Dieu a doté l'homme d'un corps humain qui se détériore avec le passage du temps ; il devient inutilisable et n'est plus en mesure de retenir l'âme captive.

Dieu dit encore :

وَمَنْ نُعَمِّرْهُ نُنَكِّسْهُ فِي الْخَلْقِ أَفَلَا يَعْقِلُونَ ﴿٦٩﴾

« Et celui à qui Nous accordons une longue vie, Nous le faisons régresser vers un état de sénilité. Ne veulent-ils donc pas comprendre ? » (Chapitre 36, verset 69)

C'est-à-dire la longévité a pour conséquence la diminution de la vigueur corporelle. N'est-ce pas assez pour comprendre que la mort doit s'ensuivre, sachant que le corps n'a plus de pouvoir de résistance et ne peut plus retenir l'âme ? L'âge avancé n'est bon ni pour le corps ni pour l'esprit. L'écorce charnelle se désagrège et l'âme prend finalement son envol vers l'Au-delà.

Retenez bien ces versets :

كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ الْمَوْتِ

« Chaque âme goûtera la mort ! » (Chapitre 21, verset 36)

C'est une loi naturelle irrévocable faite pour le corps de l'homme et Dieu ne peut l'enfreindre, sans trahir la confiance des hommes en l'immutabilité de Ses lois. Il affirme à cet effet :

فَلَنْ تَجِدَ لِسُنَّتِ اللَّهِ تَبْدِيلًا

« Jamais tu ne trouveras quelque changement dans la pratique d'Allah... » (Chapitre 35, verset 44)

On ne revient plus sur terre après la mort

L'homme peut-il retourner sur terre après sa mort ? Cette question a été largement traitée dans le Saint Coran. Dieu affirme à titre d'exemple :

وَحَرَامٌ عَلَىٰ قَرْيَةٍ أَهْلَكْنَاهَا أَنَّهُمْ لَا يَرْجِعُونَ ﴿٩٦﴾

« Et c'est un décret invariable pour toute ville que Nous avons détruite, que ses habitants ne retourneront pas à cette vie. » (Chapitre 21, verset 96)

Quand Dieu détruit les habitants d'une cité ou d'un village, jamais ils ne reviennent à la vie, car Il dit :

أَلَمْ يَرَوْا كَمْ أَهْلَكْنَا قَبْلَهُمْ مِمَّنِ الْقُرُونِ أَنَّهُمْ إِلَيْهِمْ لَا يَرْجِعُونَ ﴿٣٢﴾

« N'ont-ils pas vu combien de générations Nous avons anéanties avant eux et qu'elles ne retournent jamais à eux ? » (Chapitre 36, verset 32)

Parmi ceux qui ont quitté ce monde personne n'y est jamais retourné. Si on désire pratiquer des bonnes œuvres, c'est dans cette vie même que l'on doit s'activer afin de réaliser ce noble objectif, avant qu'il ne soit trop tard. Dieu dit encore :

حَتَّىٰ إِذَا جَاءَ أَحَدَهُمُ الْمَوْتُ قَالَ رَبِّ ارْجِعُونِ ﴿٣٥﴾

لَعَلِّي أَعْمَلُ صَالِحًا فِيمَا تَرَكْتُ كَلَّا إِنَّهَا كَلِمَةٌ هُوَ قَائِلُهَا ۗ

وَمِن وَّرَائِهِمْ بَرْزَخٌ إِلَىٰ يَوْمِ يُبْعَثُونَ ﴿٣٦﴾

« Jusqu'à ce que, quand la mort vient à l'un d'entre eux, il dit : « Mon Seigneur, renvoie-moi, afin que je puisse agir bien dans la vie que j'ai laissée en arrière. » Jamais de la vie, ce n'est qu'un mot absurde qu'il prononce. Et derrière eux

se trouve une barrière jusqu'au jour où ils seront ressuscités. » (Chapitre 23, versets 100 à 101)

Ainsi il n'y a point de retour après la mort : l'homme doit passer par le *barzakh*² et attendre le Jour du Jugement.

Le Saint Coran affirme :

اللَّهُ يَتَوَفَّى الْأَنْفُسَ حِينَ مَوْتِهَا وَالَّتِي لَمْ تَمُتْ فِي مَنَامِهَا
فِي مِصْرِكُ الَّتِي قَضَىٰ عَلَيْهَا الْمَوْتَ وَيُرْسِلُ الْأُخْرَىٰ إِلَىٰ أَجَلٍ مُّسَمًّى
إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَآيَاتٍ لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٤٣﴾

« Allāh enlève les âmes *des êtres vivants* au moment de leur mort ; et *aussi* celle de ceux qui ne sont pas encore morts, pendant leur sommeil. Puis Il retient celles contre lesquelles Il a décrété la mort, et renvoie les autres jusqu'à un terme désigné. Assurément, il y a en cela des Signes pour un peuple qui réfléchit. » (Chapitre 39, verset 43)

Étudiez le Saint Coran en entier et vous n'y trouverez pas un seul verset contredisant cette loi divine. Aucun verset ne stipule que l'homme, même Prophète, puisse monter au ciel avec son corps d'argile, ou bien monter physiquement vers Dieu avant la mort. Mais la réalité est qu'une fois arrivé auprès de Dieu en passant par le seuil de la mort, on ne peut plus revenir en arrière.

On peut maintenant se demander si Jésus^(a.s.) était un homme, un ange, ou, selon les chrétiens, fils de Dieu ou Dieu ? Un musulman ne peut croire que Jésus^(a.s.) était un ange ou fils de Dieu, car il est clairement dit dans le Coran qu'il était le fils de Marie, un être humain et un envoyé de Dieu. Quant à la pensée qu'un homme puisse être Dieu, elle est d'une si grande absurdité qu'elle ne mérite aucun commentaire.

² Etape intermédiaire entre la mort et la résurrection.

Les Prophètes sont des êtres humains

Un ignorant pourrait déclarer que Īsā^(a.s.) (Jésus), en sa qualité de Prophète de Dieu, a pu monter au ciel en raison de ce privilège. Cependant, comme il a été déjà démontré, qu'aucun être humain, Prophète ou non, ne peut monter au ciel avec son corps d'argile – la même loi s'appliquait à notre grand Prophète Muḥammad^(s.a.w.) quand les idolâtres mecquois lui demandèrent de monter au ciel pour en revenir avec un livre. Néanmoins, Dieu dit clairement dans le Saint Coran que les Prophètes sont des êtres humains et non des anges :

قُلْ لَوْ كَانَتْ فِي الْأَرْضِ مَلَائِكَةٌ يَمْشُونَ مُطْمَئِنِّينَ لَنَزَّلْنَا عَلَيْهِم مِّنَ السَّمَاءِ مَلَكًا رَسُولًا ﴿٩٦﴾

« Dis : « S'il y avait en sur terre des anges se promenant en paix et en tranquillité, Nous leur aurions certainement envoyé du ciel un ange en tant que Messager. » (Chapitre 17, verset 96)

Etant des êtres humains, il est nécessaire que le Prophète envoyé vers nous soit un homme comme nous et non un ange.

وَمَا أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ إِلَّا رِجَالًا نُّوحِي إِلَيْهِمْ

« Et avant toi Nous n'avons envoyé *en tant que Messagers* que des hommes que Nous avons inspirés parmi les habitants des cités... » (Chapitre 12, verset 110)

C'est-à-dire, qu'il n'y a aucune différence d'ordre physiologique entre les hommes et les Prophètes. Ceci est clairement stipulé une fois encore dans les versets suivants :

وَمَا أَرْسَلْنَا قَبْلَكَ إِلَّا رِجَالًا نُّوحِي إِلَيْهِمْ فَسْئَلُوا أَهْلَ الذِّكْرِ إِن كُنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿١٠١﴾ وَمَا جَعَلْنَاهُمْ جَسَدًا لَّا يَأْكُلُونَ الطَّعَامَ وَمَا كَانُوا خَالِدِينَ ﴿١٠٢﴾

« Et avant toi, Nous n'avons envoyé *en tant que Messagers* que des hommes à qui Nous avons donné des révélations. Demandez donc à ceux qui sont versés dans les Rappels *divins*, si vous ne savez pas. Et Nous ne leur avons pas fait des corps qui ne mangeaient pas de nourriture, non plus qu'ils ne devaient vivre pour toujours. » (Chapitre 21, versets à 8 à 9)

C'est-à-dire que les Prophètes étaient physiologiquement semblables aux autres hommes et avaient la même durée de vie ; ils ne sont pas immortels mais passent par la mort pour arriver jusqu'à Dieu.

Nous musulmans aḥmadis sommes surpris quand des musulmans, ignorant la réalité de loi divine, estiment que Jésus^(a.s.) est au ciel avec son corps charnel. Il n'était qu'un Prophète de Dieu et mourut comme tous les autres Prophètes. Comment se peut-il que le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.), le plus grand de tous les Prophètes passés et à venir, soit mort et enterré, alors que Jésus^(a.s.), quant à lui, serait vivant au ciel avec son corps d'argile ? Or, c'est ce que certains musulmans osent prétendre.

S'adressant au Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) Dieu souligne :

وَمَا جَعَلْنَا لِبَشَرٍ مِّن قَبْلِكَ الْخُلْدَ أَفَإِنَّ مِتَّ فَهُمْ الْخَالِدُونَ ﴿٣٥﴾ كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ الْمَوْتِ

« Nous n'avons accordé la vie éternelle à aucun être humain avant toi [Muḥammad^(s.a.w.)]. Si donc tu devais mourir, vivront-ils *ici-bas* éternellement ? Chaque âme goûtera la mort... » (Chapitre 21, versets 35 et 36)

Il est déplorable que les théologiens innovateurs et leurs disciples ignorants, prétendent aimer le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) alors qu'ils suivent des croyances analogues à celle des chrétiens. En conséquence, il n'est point étonnant que de nombreux musulmans ignorants, aient embrassé le christianisme. Curieusement les théologiens musulmans ne semblent pas trop s'en émouvoir. Pour eux, l'honneur de notre Prophète semble être accessoire, eu égard à leurs intérêts personnels qui priment avant tout.

La mort du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.)

L'*Ijmā'* (الإجماع) est une locution islamique signifiant l'unanimité de tous les musulmans d'une époque sur une question religieuse particulière. Une seule voix dissidente suffira pour opposer un veto à l'*Ijmā'*.

L'opinion unanime des Compagnons du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) a la même valeur qu'une décision de ce dernier, et la rejeter signifie incroyance.

La confusion régna lors de l'annonce de la mort du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) ; certains disaient qu'il avait trépassé mais 'Umar ibn Khaṭṭāb insistait qu'il n'était pas mort, et qu'il s'était, à l'instar de Moïse^(a.s.), absenté pour rencontrer Dieu, s'apprêtant à revenir à tout instant. 'Umar ibn al-Khaṭṭāb était si agité quant à la question de la mort du Prophète^(s.a.w.) qu'il se disait prêt à tuer tous ceux qui le contrediraient. Quand 'Abū Bakr^(r.a.) (le premier calife) eut la confirmation de la triste nouvelle, il déclara :

« Quant à celui d'entre vous qui adorait Muḥammad, qu'il sache que Muḥammad est mort. Et quant à celui parmi vous qui adorait Allah, qu'il sache qu'Allah est Vivant et qu'Il ne meurt pas. » (*Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī, Volume 5*).

Ensuite il récita le verset suivant du Saint Coran afin de démontrer que Muḥammad^(s.a.w.) avait en effet rendu l'âme :

وَمَا مُحَمَّدٌ إِلَّا رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِنْ قَبْلِهِ الرُّسُلُ أَفَإِنْ مَاتَ أَوْ قُتِلَ انْقَلَبْتُمْ عَلَىٰ أَعْقَابِكُمْ

وَمَنْ يَنْقَلِبْ عَلَىٰ عَقْبَيْهِ فَلَن يَضُرَّ اللَّهَ شَيْئًا

وَسَيَجْزِي اللَّهُ الشَّاكِرِينَ ﴿١٠٦﴾

« Et Muḥammad n'est qu'un Messenger. Tous les Messagers avant lui sont morts. Alors s'il mourait ou s'il était tué,

retourneriez-vous sur vos pas ? Et celui qui retourne sur ses pas ne nuira nullement à Allāh. Et Allāh récompensera sûrement ceux qui sont reconnaissants. » (Chapitre 3, verset 145)

Ce verset fut révélé sept ans auparavant suite à une fausse rumeur répandue sur le champ de bataille à 'Uḥud, à l'effet que le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) avait été tué. Il affirme que même si la rumeur était fondée, cela n'aurait pas dû ébranler la foi des fidèles ; Muḥammad^(s.a.w.) n'est qu'un Prophète, et comme les Prophètes avant lui étaient morts, lui aussi devait mourir un jour ; seul le Dieu de l'Islam vit éternellement.

Sept ans après 'Uḥud, s'adressant aux compagnons assemblés dans la mosquée, 'Abū Bakr^(r.a.), compagnon du Saint Prophète^(s.a.w.) et premier calife, leur cita ce même verset afin de les convaincre du décès du Saint Messager^(s.a.w.). Ainsi ce verset prouve clairement que les Prophètes qui avaient précédé le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.), y compris Jésus^(a.s.), étaient tous décédés ; car si l'un d'entre eux était encore vivant le verset n'aurait pas pu être cité comme preuve de la mort du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) et les Compagnons auraient objecté en disant que Jésus^(a.s.) est lui toujours vivant au ciel.

« **Khalā** » signifie mourir

Comme évoqué plus haut, le contexte de ce verset est la mort du Prophète Muḥammad^(s.a.w.). Le verbe *خَلَ* (*Khalā*) utilisé pour les êtres humains signifie entre autres « passer », « s'écouler » ou « mourir »³. En voici quelques usages tirés du Saint Coran.

• 1^{er} usage

تَلَّكَ أُمَّةٌ قَدْ خَلَّتْ لَهَا مَا كَسَبَتْ وَلَكُمْ مَا كَسَبْتُمْ

C'est là un peuple qui est bel et bien passé *de ce monde* ; ils ont ce qu'ils ont acquis ; vous aurez aussi ce que vous aurez acquis... (Chapitre 2, verset 135)

³ Arabic-English Lexicon de Edward William Lane

- **2^e usage**

كَذَلِكَ أَرْسَلْنَاكَ فِي أُمَّةٍ قَدْ خَلَتْ مِنْ قَبْلِهَا أُمَمٌ لِيَتْلُوا عَلَيْهِمُ الَّذِي أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ

« C'est ainsi que Nous t'avons envoyé à un peuple que d'autres peuples, maintenant disparus, ont devancé, afin que tu puisses leur réciter ce que Nous t'avons révélé... » (Chapitre 13, verset 31)

- **3^e usage**

أُولَئِكَ الَّذِينَ حَقَّ عَلَيْهِمُ الْقَوْلُ فِي أَمْرٍ قَدْ خَلَتْ مِنْ قَبْلِهِمْ مِنَ آيَاتِنَا وَالْإِنْسِ
إِيَّاهُمْ كَانُوا خَاسِرِينَ

Ce sont ceux-là contre qui la condamnation *au châtement* est venue à échéance *tout comme* avec les communautés des djinns et des hommes qui les avaient devancés. En vérité, ils étaient les perdants. (Chapitre 46, verset 19)

« **Tous les Prophètes** » **inclut Jésus**(a.s.)

L'épithète الرُّسُلُ (*al-rusul*) signifie « tous les Prophètes ». Selon le *Arabic-English Lexicon* d'Edward William Lane, l'article défini ال (*al*) est aussi utilisé pour indiquer tous les individus d'une espèce, lorsqu'il précède un nom collectif ; dans ce cas l'article ال (*al*) sous-entend كل ال (*kull al*) (tous les). À titre d'exemple :

وَحُلِقَ الْإِنْسَانُ ضَعِيفًا

« ...car l'homme a été créé faible. » (Chapitre 4, verset 29)

يَوْمَ يَجْمَعُ اللَّهُ الرُّسُلَ فَيَقُولُ مَاذَا أُجِبْتُمْ

« (Rappelle-toi) le jour où Allah rassemblera (tous) les messagers, et qu'Il dira : « Que vous a-t-on donné comme réponse ? » (Traduction par le Professeur Hamidullah⁴, du

⁴ Nous reproduisons à dessein, de parts et d'autres, la traduction française du Coran faite par le Professeur Muhammad Hamidullah, qu'Allah le récompense pour ses nobles efforts en Son chemin, afin de démontrer que notre interprétation trouve appui dans cette traduction publiée par le Complexe Roi Fahd pour l'impression du Noble Coran, Arabie Saoudite.

verset 109 du chapitre 5).

On ne peut donc avancer que Jésus^(a.s.) est une exception à la règle et n'est pas inclus dans le terme الرُّسُلُ (*al-Rusul* – les Prophètes). Ainsi, si tous les Prophètes avant le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) sont morts, Jésus^(a.s.) lui aussi est mort et ne constitue pas une exception à la règle.

Jésus^(a.s.) était un Prophète comme les autres

Si nous associons le verset précité avec un autre verset du Saint Coran la signification ne peut être autre que la mort de Jésus^(a.s.). Voici le verset en question :

مَا الْمَسِيحُ ابْنُ مَرْيَمَ إِلَّا رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِنْ قَبْلِهِ الرُّسُلُ وَأُمُّهُ صِدِّيقَةٌ
كَانَا يَأْكُلَانِ الطَّعَامَ ۗ أَنْظِرْ كَيْفَ نُنَبِّئُ لَهُمُ الْآيَاتِ ثُمَّ أَنْظِرْ أَنِّي يُؤْفَكُونَ

« Le Messie, fils de Marie, n'est qu'un Messager. Tous les Messagers avant lui sont morts. Et sa mère était vertueuse. Tous deux se nourrissaient d'aliments. Vois comment Nous expliquons les Signes clairement à leur intention et vois comment ils sont repoussés. » (Chapitre 5, verset 76).

Le contexte de ce verset est la réfutation de la divinité de Jésus^(a.s.) et celle de sa mère. Dans les versets qui le précèdent il est dit :

لَقَدْ كَفَرَ الَّذِينَ قَالُوا إِنَّ اللَّهَ هُوَ الْمَسِيحُ ابْنُ مَرْيَمَ ۗ وَقَالَ الْمَسِيحُ يَبْنِي
إِسْرَائِيلَ أَعْبُدُوا اللَّهَ رَبِّي وَرَبَّكُمْ ۗ إِنَّهُ مَنِ يُشْرِكْ بِاللَّهِ فَقَدْ حَرَّمَ اللَّهُ عَلَيْهِ الْجَنَّةَ وَمَأْوَهُ
النَّارُ وَمَا لِلظَّالِمِينَ مِنْ أَنْصَارٍ ۗ لَقَدْ كَفَرَ الَّذِينَ قَالُوا إِنَّ اللَّهَ ثَالِثُ ثَلَاثَةٍ ۗ وَمَا
مِنْ إِلَهٍ إِلَّا إِلَهُ وَاحِدٌ ۗ وَإِن لَّمْ يَنْتَهُوا عَمَّا يَقُولُونَ لَيَمَسَّنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا مِنْهُمْ
عَذَابٌ أَلِيمٌ ۗ أَفَلَا يَتُوبُونَ إِلَى اللَّهِ وَيَسْتَغْفِرُونَهُ ۗ وَاللَّهُ غَفُورٌ رَحِيمٌ ۗ

« En vérité, sont mécréants ceux qui disent : « Allāh n'est assurément nul autre que le Messie, fils de Marie, » tandis que le Messie *lui-même* a dit : « Ô Enfants d'Israël, adorez Allāh Qui est mon Seigneur et votre Seigneur. » Assurément celui qui associe des partenaires à Allāh, Il lui interdit le

Paradis, et son habitation sera le Feu. Et personne ne viendra en aide à ceux qui font le mal.

Ce sont assurément des mécréants qui affirment : « Allāh est l'un des trois ; » il n'y a de dieu qu'un Dieu Unique. Et s'ils ne renoncent pas à ce qu'ils disent, un châtement douloureux atteindra ceux qui ne croient pas *en Allāh*.

Ne vont-ils donc pas se repentir à Allāh et se mettre à implorer Son pardon, alors qu'Allāh est Très-Pardonnant, Miséricordieux ? (Chapitre 5, versets 73 à 75)

L'argument fourni par Dieu est que Jésus^(a.s.) n'est point Dieu ou fils de Dieu, car il n'était qu'un Prophète comme les autres ; des Prophètes l'ont précédé et sont morts. D'ailleurs lui et sa mère étaient de simples êtres humains, et la preuve de leur nature humaine est qu'ils se nourrissaient d'aliments.

En somme, ils n'étaient point des dieux, ni ne pouvaient-ils monter au ciel avec leur corps d'argile.

Dieu a précisé : tous deux **se nourrissaient** d'aliments – c'est-à-dire, qu'au moment de la révélation de ce verset, ni Jésus^(a.s.) ni sa mère ne se nourrissaient plus ! Si Jésus^(a.s.) ne consomme plus d'aliments, cela sous-entend qu'il n'est plus vivant, car la loi immuable de Dieu à propos des Prophètes est comme suit :

﴿ وَمَا أَرْسَلْنَا قَبْلَكَ إِلَّا رِجَالًا نُوْحِي إِلَيْهِمْ فَسْأَلُوا أَهْلَ الذِّكْرِ إِنْ كُنْتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿١٠﴾

﴿ وَمَا جَعَلْنَاهُمْ جَسَدًا لَا يَأْكُلُونَ الطَّعَامَ وَمَا كَانُوا خَالِدِينَ ﴿١١﴾

« Et avant toi, Nous n'avons envoyé *en tant que Messagers* que des hommes à qui Nous avons donné des révélations. Demandez donc à ceux qui sont versés dans les Rappels *Divins*, si vous ne savez pas. Et Nous ne leur avons pas fait des corps qui ne mangeaient pas de nourriture, non plus qu'ils ne devaient vivre pour toujours. » (Chapitre 21, verset 8 à 9)

Si Jésus^(a.s.) est toujours vivant au ciel et qu'il ne consomme pas de nourriture, c'est qu'il ne fait pas partie du genre humain, qu'il n'est pas un Prophète comme les autres, qu'il appartient à une autre espèce. Dans tel cas la position du Saint Coran

démontrant la non-divinité de Jésus^(a.s.) (5 : 76) pourrait être remise en cause, qu'Allah nous en préserve.

Ce verset signifie que tous les Prophètes avant Jésus^(a.s.) sont morts, et d'ailleurs les musulmans sont unanimes sur ce point. Étant donné que des termes identiques ont été employés au sujet du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) pourquoi alors s'entêter à croire qu'un prophète particulier qui fut suscité avant lui est toujours vivant ? Les deux versets se lisent ainsi :

وَمَا مُحَمَّدٌ إِلَّا رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِنْ قَبْلِهِ الرُّسُلُ

« Et Muḥammad n'est qu'un Messager. *Tous* les Messagers avant lui sont morts... » (Chapitre 3, verset 145)

مَا الْمَسِيحُ ابْنُ مَرْيَمَ إِلَّا رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِنْ قَبْلِهِ الرُّسُلُ

« Le Messie, fils de Marie, n'est qu'un Messager. *Tous* les Messagers avant lui sont morts... » (Chapitre 5, verset 76).

Dans les deux cas il est dit que : **tous les Messagers avant lui sont morts**, afin de souligner que les Prophètes sont de simples mortels. La loi naturelle divine concernant les êtres humains a été détaillée plus haut.

N'oublions pas l'unanimité des Compagnons du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.). Le premier Calife de l'Islam, du haut de sa chaire, avait présenté un verset du Saint Coran pour démontrer que tous les Prophètes sont morts et qu'en conséquence le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.), lui-même, devait mourir un jour.

En méditant sur ces arguments, le musulman peut-il maintenir que Jésus^(a.s.) est encore vivant au ciel ? Si oui, il faut qu'il analyse sérieusement son for intérieur. Est-il sur le point d'abandonner sa foi musulmane pour embrasser le christianisme ?

La promesse de Dieu concernant Jésus^(a.s.)

إِذْ قَالَ اللَّهُ يٰعِيسَىٰ إِنِّي مُتَوَفِّيكَ وَرَافِعُكَ إِلَىٰ وَمُطَهِّرُكَ مِنَ الَّذِينَ كَفَرُوا وَجَاعِلُ
الَّذِينَ اتَّبَعُوكَ فَوْقَ الَّذِينَ كَفَرُوا إِلَىٰ يَوْمِ الْقِيَامَةِ ثُمَّ إِلَىٰ مَرْجِعِكُمْ فَأَحْكُمُ بَيْنَكُمْ
فِيمَا كُنْتُمْ فِيهِ تَخْتَلِفُونَ ﴿٥٦﴾

Lorsque Allāh dit : « Ô Jésus^(a.s.), Je te ferai mourir et Je t'élèverai à Moi et Je te laverai *des accusations* de ceux qui n'ont pas cru et Je mettrai ceux qui te suivent au-dessus des mécréants jusqu'au Jour de la Résurrection ; puis c'est vers Moi que sera votre retour et Je jugerai entre vous concernant ce sur quoi vous étiez en désaccord. » (Chapitre 3 verset 56)

« Tawaffā » signifie donner la mort

Dans le Saint Coran le verbe *تَوَفَّى* *Tawaffā* a été employé à deux reprises concernant Jésus^(a.s.) : chapitre 3, verset 56 et chapitre 5, verset 118. Ce verbe est aussi utilisé dans d'autres versets du Coran pour signifier la mort. Dans la mesure où Dieu est le sujet et l'être humain le complément d'objet du verbe, *تَوَفَّى* (*Tawaffā*) ne peut avoir une autre signification que celle de prendre l'âme soit dans le sommeil ou dans la mort ; donc *مُتَوَفِّيكَ* (*mutawaffika*) signifie « Je te donnerai la mort ».

Ci-dessous sont quelques exemples d'usage, tirés du Saint Coran, du verbe *وَفَّى* (*Wafā*) et de ses dérivés *وَفَّى* (*Waffā* - 2^e forme) et *تَوَفَّى* (*Tawaffā* - 5^e forme).

Première forme verbale

وَفَّى (*Wafā*) signifie « compléter », « accomplir », « être abondant » ou « être suffisant »

En voici quelques exemples de cet usage tirés du Saint Coran :

يَتَأْتِيهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا أَوْفُوا بِالْعُقُودِ

« Ô les croyants ! Remplissez fidèlement vos engagements... » (chapitre 5, verset 1, traduction du Professeur Hamidullah)

يُوفُونَ بِالنَّذْرِ وَيَخَافُونَ يَوْمًا كَانَ شَرُّهُ مُسْتَطِيرًا

« Ils accomplissent leurs vœux et ils redoutent un jour dont le mal s'étendra partout. » (Chapitre 76, verset 7, traduction du Professeur Hamidullah)

Deuxième forme verbale

وَفَّى (*Waffā*) signifie entre autres « amener à la perfection », « s'acquitter complètement d'une dette », « accorder une récompense » ou « tenir ses engagements. »

En voici un exemple d'usage :

وَإِبْرَاهِيمَ الَّذِي وَفَّى

« ...et celles d'Abraham qui a tenu parfaitement [sa promesse de transmettre] » (chapitre 53, verset 37, traduction du Professeur Hamidullah)

• Note :

Nous présentons ici quelques exemples afin de dissiper toute confusion entre وَفَّى (*Waffā* – 2^e forme verbale) et تَوَفَّى (*Tawaffā* – 5^e forme verbale).

Quand وَفَّى (*Waffā*) est conjugué à la deuxième personne du masculin au singulier, à l'inaccompli et à la forme **active**, il s'écrit : تُوَفَّى (*tuwaffi*) – c'est-à-dire « tu rémunères

intégralement ». À la forme **passive**, deuxième personne du singulier, il s'écrit تُوفِّي (tuwaffā) – tu es rémunéré intégralement.

À la forme passive de la deuxième personne du pluriel, le verbe s'écrit تُؤَفَّفُونَ (tuwaffawna)

كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ الْمَوْتِ وَإِنَّمَا تُؤَفَّفُونَ أَجُورَكُمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ

« Toute âme goûtera la mort. Mais c'est seulement au Jour de la Résurrection que vous recevrez votre entière rétribution. » (Chapitre 3, verset 185, traduction par le Professeur Hamidullah)

À la troisième personne du féminin singulier et à la forme passive, le verbe وَفِيَ (waffā) s'écrit تُوفِّي (tuwaffā). Voici un exemple tiré du Saint Coran :

وَاتَّقُوا يَوْمًا تُرْجَعُونَ فِيهِ إِلَى اللَّهِ ثُمَّ تُوَفَّى كُلُّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ

« Et craignez le jour où vous serez ramenés vers Allah. Alors chaque âme sera pleinement rétribuée de ce qu'elle aura acquis. Et ils ne seront point lésés. » (Chapitre 2, verset 281, traduction du Professeur Hamidullah)

Cinquième forme verbale

Ci-dessous sont les versets dans lesquels l'on trouve mention de la 5^e forme du verbe تُوفِّي – dont le sens est « prendre l'âme » et conséquemment « donner la mort ». Dans deux versets du Coran ce verbe est utilisé en conjonction avec les termes « nuit » et « sommeil » ; dans ces contextes précis ce verbe signifie « prendre l'âme au moment du sommeil » (voir plus bas)

• 1^{er} exemple

وَالَّذِينَ يُتَوَفَّوْنَ مِنْكُمْ

« Et ceux d'entre vous que la mort frappe... » (Chapitre 2, verset 240, traduction du Professeur Hamidullah)

- **2^e exemple**

رَبَّنَا فَاعْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا وَكَفِّرْ عَنَّا سَيِّئَاتِنَا وَتَوَفَّنَا مَعَ الْأَبْرَارِ ﴿١٩٣﴾

« Seigneur, pardonne-nous nos péchés, efface de nous nos méfaits, et place-nous, à notre mort, avec les gens de bien. » (Chapitre 3, verset 193, traduction du Professeur Hamidullah)

- **3^e exemple**

إِنَّ الَّذِينَ تَوَفَّيْتُهُمُ الْمَلَائِكَةُ ظَالِمِي أَنفُسِهِمْ

« Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes... » (Chapitre 4, verset 97, traduction du Professeur Hamidullah)

- **4^e exemple**

حَتَّىٰ إِذَا جَاءَ أَحَدَكُمُ الْمَوْتُ تَوَفَّتْهُ رُسُلُنَا وَهُمْ لَا يُفِرُّونَ ﴿٦١﴾

« Et lorsque la mort atteint l'un de vous, Nos messagers (les Anges) enlèvent son âme sans aucune négligence. » (Chapitre 6, verset 61, traduction du Professeur Hamidullah)

- **5^e exemple**

رَبَّنَا أَفْرِغْ عَلَيْنَا صَبْرًا وَتَوَفَّنَا مُسْلِمِينَ ﴿١٢٦﴾

« O notre Seigneur ! Déverse sur nous l'endurance et fais nous mourir entièrement soumis. » (Chapitre 7, verset 126, traduction du Professeur Hamidullah)

- **6^e exemple**

وَلَوْ تَرَىٰ إِذْ يَتَوَفَّى الَّذِينَ كَفَرُوا الْمَلَائِكَةُ

« Si tu voyais, lorsque les Anges arrachaient les âmes aux mécréants ! » (Chapitre 8, verset 50, traduction du Professeur Hamidullah)

- **7^e exemple**

وَأِمَّا تُرِيبُنَا بَعْضَ الَّذِي نَعِدُهُمْ أَوْ نَتَوَفَّيَنَّكَ فَإِلَيْنَا مَرْجِعُهُمْ

« Que Nous te fassions voir une partie de ce dont Nous les menaçons, ou que Nous te fassions mourir, (en tout cas), c'est vers Nous que sera leur retour... » (Chapitre 10, verset 46, traduction du Professeur Hamidullah)

• **8^e exemple**

وَلَيْكِنَ أَعْبُدُ اللَّهَ الَّذِي يَتَوَفَّاكُمْ

« ...mais j'adore Allah qui vous fera mourir... » (chapitre 10, verset 104, traduction du Professeur Hamidullah)

• **9^e exemple**

وَإِن مَّا نُرِيَنَّكَ بَعْضَ الَّذِي نَعِدُهُمْ أَوْ نَتَوَفَّيَنَّكَ

« Que Nous te fassions voir une partie de ce dont Nous les menaçons, ou que Nous te fassions mourir (avant cela)... » (Chapitre 13, verset 40, traduction du Professeur Hamidullah)

• **10^e exemple**

وَاللَّهُ خَلَقَكُمْ ثُمَّ يَتَوَفَّاكُمْ

« Dieu vous a créés ! Puis Il vous fera mourir... » (Chapitre 16, verset 70, traduction du Professeur Hamidullah)

• **11^e exemple**

وَمِنْكُمْ مَّنْ يَتَوَفَّىٰ وَمِنْكُمْ مَّنْ يُرَدُّ إِلَىٰ أَرْذَلِ الْعُمُرِ

« Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge... » (Chapitre 22, verset 5, traduction du Professeur Hamidullah)

• **12^e exemple**

قُلْ يَتَوَفَّاكُمْ مَلَكُ الْمَوْتِ الَّذِي وُكِّلَ بِكُمْ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّكُمْ تُرْجَعُونَ ﴿٣١﴾

Dis : « L'Ange de la mort qui est chargé de vous, vous fera mourir. Ensuite, vous serez ramenés vers Votre Seigneur ». (Chapitre 32, verset 11, traduction du Professeur Hamidullah)

- **13^e exemple**

فَكَيْفَ إِذَا تَوَفَّتْهُمُ الْمَلَائِكَةُ يَضْرِبُونَ وُجُوهَهُمْ وَأَدْبِرَهُمْ ﴿٦٠﴾

Qu'adviendra-t-il d'eux quand les Anges les achèveront, frappant leurs faces et leurs dos ? (Chapitre 47, verset 27, traduction du Professeur Hamidullah)

« Tawaffā » et sommeil

- **1^{er} exemple**

وَهُوَ الَّذِي يَتَوَفَّاكُم بِاللَّيْلِ وَيَعْلَمُ مَا جَرَحْتُم بِالنَّهَارِ

Et, la nuit, c'est Lui qui prend vos âmes, et Il sait ce que vous avez acquis pendant le jour. (Chapitre 6, verset 60, traduction du Professeur Hamidullah)

- **2^e exemple**

اللَّهُ يَتَوَفَّى الْأَنْفُسَ حِينَ مَوْتِهَا وَالَّتِي لَمْ تَمُتْ فِي مَنَامِهَا فِيمَا سَلَكُتِ الَّتِي قَضَىٰ عَلَيْهَا الْمَوْتَ وَيُرْسِلُ الْأُخْرَىٰ إِلَىٰ أَجَلٍ مُّسَمًّى ۚ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَآيَاتٍ لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٥٦﴾

« Allah reçoit les âmes au moment de leur mort ainsi que celles qui ne meurent pas au cours de leur sommeil. Il retient celles à qui Il a décrété la mort, tandis qu'Il renvoie les autres jusqu'à un terme fixé. Il y a certainement là des preuves pour des gens qui réfléchissent. » (Chapitre 39, verset 42, traduction du Professeur Hamidullah)

« Tawaffā » et le dilemme des traducteurs

A la lumière de tous ces exemples, le verbe *tawaffā* ne peut que signifier la mort ou dans un contexte précis, la prise de l'âme au cours du sommeil. La traduction du verset 56, du chapitre 3 ne peut être que celui-ci :

Lorsque Allāh dit : « Ô Īsā Je te ferai mourir et Je t'élèverai à Moi... » (3 : 56)

Mais ce verset est une sérieuse épine pour les traducteurs du Coran ; du moins pour ceux qui croient que Jésus^(a.s.) est monté physiquement au ciel avec son corps d'argile. Ils usent de subterfuges afin de se tirer d'affaire, et évitent d'utiliser le mot « mort ».

Voici quelques exemples de traduction :

- **1^{er} exemple**

(Rappelle-toi) quand Allah dit : « Ô Jésus, certes, Je vais mettre fin à ta vie terrestre et t'élever vers Moi, te débarrasser de ceux qui n'ont pas cru et mettre jusqu'au Jour de la Résurrection, ceux qui te suivent au-dessus de ceux qui ne croient pas. Puis, c'est vers Moi que sera votre retour, et Je jugerai, entre vous, ce sur quoi vous vous opposiez. » (Chapitre 3, verset 55, traduction du Professeur Hamidullah)

- **2^e exemple**

C'est alors que Dieu dit : « Ô Jésus ! Je vais mettre fin à ta mission sur Terre, t'élever vers Moi, te purifier, te débarrasser des négateurs et placer ceux qui t'ont suivi au-dessus de ceux qui t'ont renié jusqu'au Jour dernier. À la fin, vous ferez tous retour vers Moi et Je trancherai alors vos différends. (Chapitre 3, verset 55) (Le Noble Coran – Nouvelle traduction française du sens de ses versets – Editions Tawhid)

Comme nous l'avons démontré, **مُتَوَفِّيكَ** (*Mutawaffika*) n'a d'autre sens que « Je te donnerai la mort » ; comme le prouve amplement l'usage du verbe *tawaffā* selon le Saint Coran. En ajoutant les descriptions « mission sur Terre » ou « vie terrestre », certains espèrent que leurs lecteurs déduiront que Jésus^(a.s.) (Īsā ibn Maryam) a deux vies : l'une terrestre et l'autre céleste.

Voici la traduction du même verset faite par Kasimirski.

« Certes, c'est moi qui te fais subir la mort, et c'est moi qui t'élève à moi... »

C'est la seule signification possible de ce verset conformément au contexte ; malheureusement, ce verset a été très mal interprété. On essaye de lui donner des sens insoutenables.

On prétend que Jésus^(a.s.) monta au ciel, et qu'à sa seconde venue il vivra le reste de sa vie. Cela est absolument faux. Il n'y a pas mention du futur mais du passé. L'agencement des termes cités plus haut ne laisse aucun doute quant à la mort de Jésus^(a.s.).

La mort et l'élévation de Jésus

Le verset en question se rapporte à l'occasion où Jésus^(a.s.) fut victime des pires machinations de ses ennemis qui ont tenté de le faire crucifier et prouver qu'il était un imposteur.

Quatre promesses distinctes lui ont été faites dans ce verset :

1. qu'il mourra d'une mort naturelle
2. qu'il sera exalté en la présence de Dieu
3. qu'il sera exonéré des accusations fausses portées contre lui et
4. que ses partisans domineront ses adversaires

Les trois dernières promesses ont été déjà accomplies ; mais quid de la première, c'est-à-dire, qu'il aurait une mort naturelle ?

Le verset décrit très bien en quatre termes brefs comment les ennemis de Jésus^(a.s.) furent frustrés dans leurs plans mentionnés dans le verset précédant. Ils avaient tenté (1) de tuer Jésus^(a.s.) par la crucifixion et (2) de prouver ainsi qu'il était un faux prophète parce qu'il était mort d'une mort maudite sur la croix⁵ ; (3) de porter de fausses accusations contre lui, surtout l'accusation haineuse d'une naissance illégitime ; et (4) amener ainsi la destruction de tout son mouvement.

Ils furent complètement déjoués dans leurs desseins criminels. Jésus^(a.s.) mourut, non sur la croix, mais d'une mort naturelle, respecté et vénéré de ses disciples ; il fut exonéré des fausses accusations portées contre lui et il a toujours été considéré comme l'un des grands Prophètes de Dieu ; et, en dernier lieu, ses disciples ont depuis des siècles gardé ses adversaires sous leurs talons.

⁵ Voir : Deutéronome chapitre 21 versets 22 et 23

Élévation physique ou spirituelle ?

Les défenseurs de la thèse que Jésus^(a.s.) est monté au ciel avec son corps d'argile se basent sur l'utilisation du verbe (*Rafa'a* – élever) dans deux versets, notamment le verset cité plus haut et dans le verset 159 du chapitre quatre. Il faut noter que le mot « ciel » n'a pas été mentionné dans ces versets, ni d'ailleurs dans aucun hadith authentique du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) concernant Jésus^(a.s.). Après une étude de l'usage de ce verbe dans le Saint Coran et dans le langage religieux, l'on constatera qu'il signifie tout simplement l'élévation en rang et non pas une élévation physique, lorsqu'il est question de Prophètes ou d'êtres humains.

Rāfi'un (رَافِعٌ) est le participe actif de *Rafa'a* ; on dit *Rafa'ahū* il le souleva, le leva, l'éleva, le haussa, l'exalta, l'honora, le mit en l'air, etc.

L'usage du verbe « Rafa'a » dans le Coran

- 1^{er} exemple

فِي بُيُوتٍ أُذِنَ لِلَّهِ أَنْ تَرْفَعَ

« Dans des maisons [des mosquées] qu'Allah a permis que l'on élève... » (Chapitre 24 verset 36, traduction du Professeur Hamidullah)

- 2^e exemple

وَتِلْكَ حُجَّتُنَا آتَيْنَاهَا إِبْرَاهِيمَ عَلَىٰ قَوْمِهِ ۖ نَرْفَعُ دَرَجَاتٍ مِّنْ نَّشَاءٍ ۗ

« Et tel est Notre argument que Nous avons donné à Abraham contre son peuple. Nous élevons en rang par degrés qui Nous voulons... » (Chapitre 6 verset 84)

- 3^e exemple

وَرَفَعْنَا لَكَ ذِكْرَكَ ۖ

« Et n'avons-Nous pas rehaussé ta renommée ? » (Chapitre 94 verset 5)

- **4^e exemple**

وَأَذْكُرُ فِي الْكِتَابِ إِدْرِيسَ ۚ إِنَّهُ كَانَ صِدِّيقًا نَبِيًّا ۗ وَرَفَعْنَاهُ مَكَانًا عَلِيًّا ۗ

« Et mentionne Idris, dans le Livre. C'était un véridique et un Prophète. Et Nous l'élevâmes à un haut rang. » (Chapitre 19 versets 56 à 57, traduction du Professeur Hamidullah)

- **5^e exemple**

يَرْفَعُ اللَّهُ الَّذِينَ ءَامَنُوا مِنْكُمْ وَالَّذِينَ أُوتُوا الْعِلْمَ دَرَجَاتٍ ۗ

« ...Allāh élèvera à des rangs éminents ceux d'entre vous qui croient, et ceux à qui la connaissance a été donnée... » (Chapitre 58 verset 12)

- **6^e exemple**

وَلَوْ شِئْنَا لَرَفَعْنَاهُ بِهَا وَلَكِنَّهُ أَخْلَدَ إِلَى الْأَرْضِ

« Et si Nous avions voulu, Nous l'aurions élevé par ces mêmes enseignements, mais il s'inclina vers la terre et suivit sa propre passion... » (Chapitre 7 verset 176, traduction par le professeur Hamidullah)

À la lumière de ces versets, l'on comprend que le verbe *Rafa'a* peut signifier : honorer, élever en rang, exalter.

L'usage du verbe « Rafa'a » par le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.)

Le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) priait en ces termes entre ses deux prosternations au cours de la Ṣalāt :

رَبِّ اغْفِرْ لِي وَارْحَمْنِي وَاجْزِنِي وَارْزُقْنِي وَارْزُقْ عَنِّي

« Seigneur ! Pardonne-moi, et aie pitié de moi, comble mes défauts, accorde-moi ma nourriture, et élève-moi. » (*Sunan Ibn Mājah, Kitāb 'Iqāmatis-Ṣalāh*)

Tous les musulmans savent que la prière du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) fut exaucée : d'abord il mourut, puis il fut élevé auprès de Dieu, tout comme Jésus^(a.s.).

Rafa'a 'ilayhi signifie que le rang de cette personne a été élevé spirituellement et qu'elle a été honorée par Dieu.

Dieu désirait l'élévation de son rang, et non pas celle de son corps. L'élévation du corps est chose inconnue dans la religion, laquelle vise le redressement de l'âme.

Quand le terme *Rafa'a* est employé pour le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.), les *'Awliyā'* (saints) et les croyants en général, les cheikhs de l'islam affirmeront qu'il s'agit de l'élévation spirituelle après la mort. Cependant quand il est employé pour Jésus^(a.s.) bon nombre déduisent que le sens est celui de « monter au ciel avec son corps d'argile » ! Quel mépris pour le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.), les saints de l'islam et les musulmans ! Et quel attachement particulier pour Jésus^(a.s.) ! Avec une telle interprétation du Saint Coran, on ne serait pas étonné si ces musulmans annonçaient vouloir se convertir au christianisme !

La promesse de sa mort a été accomplie

Jésus^(a.s.), lui-même, admet que la promesse concernant sa mort a été tenue. La question que lui pose Dieu dans les versets suivants et la réponse qu'il y fournit sont révélatrices quant à la réalité de l'affaire.

وَإِذْ قَالَ اللَّهُ يٰعِيسَىٰ ابْنَ مَرْيَمَ ۗ أَنْتَ قُلْتَ لِلنَّاسِ اتَّخِذُونِي وَأُمِّيَ إِلَهَيْنِ مِن دُونِ اللَّهِ ۗ قَالَ
سُبْحٰنَكَ مَا يَكُونُ لِيْٓ أَنۢ أَقُولَ مَا لَيْسَ لِيْ بِحَقِّٖٓ إِن كُنْتُ قُلْتُهُۥ فَقَدْ عَلِمْتَهُۥ ۗ تَعَلَّمْ مَا فِي
نَفْسِيۡ وَلَا أَعْلَمُ مَا فِي نَفْسِكَ ۗ إِنَّكَ أَنْتَ عَلَّمُ الْغُيُوبِ ﴿١١٧﴾ مَا قُلْتُ لَهُمْ إِلَّا مَا أَمَرْتَنِيۡ بِهِۦٓ
أَنِ اعْبُدُوا اللَّهَ رَبِّيۡ وَرَبَّكُمْ ۗ وَكُنْتُمْ عَلَيْهِمْ شَهِدًا مَّا دُمْتُمْ فِيهِمْ ۗ فَلَمَّا تَوَفَّيْتَنِي كُنْتُ أَنْتَ
الرَّقِيبَ عَلَيْهِمْ ۗ وَأَنْتَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ شَهِيدٌ ﴿١١٨﴾

Et lorsque Allāh dira : « O Jésus fils de Marie, as-tu dit aux hommes : « Prenez-moi et ma mère comme deux dieux en sus d'Allāh ? » il dira : « Saint es-Tu ! Je n'ai jamais pu dire ce à quoi je n'ai aucun droit. Si je l'avais dit, Tu l'aurais su sans aucun doute. Tu sais bien ce que j'ai dans mon esprit, et *moi* je ne sais pas ce que Tu as dans Ton esprit. Tu es, en vérité, le Meilleur Savant des choses cachées.

Je ne leur ai dit que ce que Tu m'as commandé, à savoir : « Adorez Allāh, mon Seigneur et votre Seigneur. Et j'étais témoin sur eux tant que je suis resté parmi eux, mais lorsque Tu m'as fait mourir, c'est Toi qui as été leur Gardien et Tu es Témoin de toutes choses. » (Chapitre 5, versets 117 à 118)

La dernière partie du verset prouve définitivement deux choses :

1. que Jésus^(a.s.) est mort et non pas vivant ;

2. qu'il ne peut revenir sur terre en chair et en os.

Ces déductions sont évidentes. Il ressort clairement qu'aucun intervalle ne survient entre la vie de Jésus^(a.s.) sur cette terre et sa mort. Aussi longtemps qu'il était vivant, il était le gardien vigilant de ses suivants et veillait à ce qu'ils ne s'écartent pas du droit chemin – c'est-à-dire qu'il était au courant de ce qu'ils faisaient. Or, il dit ignorer ce qui leur est advenu après sa mort. Cela prouve :

1. que c'était par la mort et non par son ascension supposée au ciel que Jésus^(a.s.) s'est séparé de son peuple,

2. que ce n'est qu'après sa mort que son peuple le défia. Or, comme ses partisans se sont déjà écartés du droit chemin, il en découle clairement que Jésus^(a.s.) est mort car comme le verset l'indique ce n'est qu'après sa mort qu'on le prit pour Dieu. En effet, au Concile de Nicée de l'an 325 de l'ère chrétienne la Trinité était au centre du débat dans la Chrétienté.

Les différentes traductions de ce verset

Jésus^(a.s.) utilise, dans le verset précédent, l'expression **فَلَمَّا تَوَفَّيْتَنِي** (*falammā tawaffaytanī*) (et lorsque Tu m'as fait mourir).

Nous avons expliqué en détail précédemment le sens du verbe *tawaffā* (donner la mort). À l'instar du verset 55 du chapitre 3 où le même verbe a été utilisé pour Jésus^(a.s.), le verset 118 du chapitre 5 est une épine de plus pour ceux qui croient dur comme fer qu'il est toujours vivant au ciel en chair et en os. Voici ci-dessous quelques exemples de traduction, suivi du verdict du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) à ce sujet.

L'expression *falammā tawaffaytanī* (et lorsque Tu m'as fait mourir) ne peut être traduite par « et lorsque Tu m'as fait monter vers Toi ». L'usage par le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) du même verset interdit en effet une telle interprétation (voir plus bas).

Dans la version remaniée de la traduction du professeur Hamidullah publiée en Arabie Saoudite le verset 117 du chapitre 5 a été traduit ainsi :

« Je ne leur ai dit que ce que Tu m'avais commandé, (à

savoir) : « Adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur ». Et je fus témoin contre eux aussi longtemps que je fus parmi eux. Puis **quand Tu m’as rappelé**, c’est Toi qui fus leur observateur attentif. Et Tu es témoin de toute chose. » (Chapitre cinq verset 117)

Cette traduction (quand Tu m’as rappelé...) a été reprise par différents traducteurs dont D^r Salah Ed-Dine Kechrid, le Cheikh Boureima Abdou Daouda et Malek Chebel entre autres. Notons toutefois qu’il existe d’autres traducteurs qui ont été, quant à eux, plus fidèles au texte. À titre d’exemple, le D^r G. H. Abolqasemi Fakhri qui l’a traduit par « Lorsque Tu as accueilli mon âme... »

Le verdict du Saint Prophète Muḥammad(s.a.w.)

Notre traduction de فَلَمَّا تَوَفَّيْتَنِي (falammā tawaffaytanī) (et lorsque Tu m’as fait mourir) est la seule juste, car le Saint Prophète Muḥammad(s.a.w.) en fait usage dans ce sens. Un Hadith tiré du recueil *Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī* rapporte ceci :

عَنْ ابْنِ عَبَّاسٍ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمَا عَنْ النَّبِيِّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ قَالَ إِنَّكُمْ مَحْشُورُونَ حُفَاءَ عُرَاهُ غُرْلًا ثُمَّ قَرَأَ كَمَا بَدَأْنَا أَوَّلَ خَلْقٍ نُعِيدُهُ وَعَدَّا عَلَيْهَا إِنَّا كُنَّا فَاعِلِينَ وَأَوَّلُ مَنْ يُكْسَى يَوْمَ الْقِيَامَةِ إِبْرَاهِيمُ وَإِنَّ أَنَا سَأَسْأَلُ مِنْ أَصْحَابِي يُؤَخِّدُ بِهِمْ ذَاتَ الشَّمَالِ فَأَقُولُ أَصْحَابِي أَصْحَابِي فَيَقُولُ إِنَّهُمْ لَمْ يَزَالُوا مُرْتَدِّينَ عَلَيَّ أَغْفَايِهِمْ مُنْذُ فَارَقْتَهُمْ فَأَقُولُ كَمَا قَالَ الْعَبْدُ الصَّالِحُ وَكُنْتُ عَلَيْهِمْ شَهِيدًا مَا دُمْتُ فِيهِمْ فَلَمَّا تَوَفَّيْتَنِي إِلَى قَوْلِهِ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ

Ibn ‘Abbās rapporte que le Saint Prophète Muḥammad(s.a.w.) a déclaré : « Vous serez réunis au jour du Jugement nus, nus et non circoncis. » Puis [le Saint Prophète Muḥammad(s.a.w.)] a récité le verset : « Comme Nous avons commencé la première création, ainsi Nous la répéterons – une promesse qui Nous engage. » [chapitre 21 verset 105]. Ensuite il déclara : « Le premier qui sera vêtu le jour de la Résurrection sera Abraham, et certains de mes compagnons seront dirigés vers la droite et vers la gauche (c’est-à-dire vers l’enfer), et je dirai : « Mes compagnons ! Mes compagnons ! ». On dira : « Ils sont devenus apostats

lorsque tu les as quittés.» Le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) continua : « Je prononcerai les mêmes paroles que le pieux serviteur de Dieu, [Jésus^(a.s.) le fils de Marie] : « Et j'étais témoin sur eux tant que je suis resté parmi eux, mais lorsque Tu m'as fait mourir, c'est Toi qui as été leur Gardien et Tu es Témoin de toutes choses. Si Tu les châties, ils sont Tes serviteurs ; et si Tu leur pardones, Tu es en vérité le Puissant, le Sage. » [Chapitre 5, verset 118] (*Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī - Kitāb 'Aḥādīth-ul 'Anbiyā'*)

Il en ressort clairement que Jésus^(a.s.) renvoie la responsabilité sur son peuple après s'être séparé d'eux, en plaidant l'ignorance quant à leur conduite après sa mort. De même, le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) dit qu'il n'est pas responsable de la conduite de son peuple après sa mort. Dans le cas de chacun de ces deux Prophètes l'expression *falammā tawaffaytanī* a été employée, et cela ne peut avoir d'autre signification que « lorsque Tu m'as fait mourir » et non « lorsque Tu m'as fait monter vers Toi ».

Certaines personnes feignent l'ignorance et commentent à tort et à travers les versets du Saint Coran. Pourront-ils dire dans le cas du Prophète de l'Islam que l'expression *falammā tawaffaytanī* signifie « lorsque Tu m'as fait monter au ciel en chair et en os » ?

Si l'on s'entête à dire que Jésus^(a.s.) va revenir sur terre avant la fin du monde, comment pourra-t-il dire à Dieu qu'il ignore tout de leur conduite, alors qu'après sa descente du ciel, il aura constaté de visu que les chrétiens l'adorent lui et sa mère ?

Le Jour du Jugement dernier même l'homme le plus méchant ne pourra mentir devant Dieu. C'est la vérité qui découlera de toutes les lèvres. Comment peut-on supposer qu'un Prophète élu de Dieu puisse mentir ?

Récapitulatif de l'argument

Premièrement : *certaines suivants des Prophètes ne s'égarèrent qu'après la mort de ces derniers*

Īsā^(a.s.) (Jésus) et le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) affirment que leurs suivants ne s'égarèrent pas tant qu'ils vécurent parmi eux. Ce n'est donc qu'après leur décès que leurs peuples, du moins certains d'entre eux, se sont égarés. Étant donné que les

chrétiens avaient déjà pris Jésus^(a.s.) pour dieu avant l'avènement du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.), il n'y a pas de doute que Jésus^(a.s.) est déjà mort.

Deuxièmement : si Allah est le Seul témoin d'un peuple jusqu'au jour du Jugement Dernier, c'est que le Prophète de celui-ci ne pourra plus jamais en être témoin

Les deux Prophètes affirment qu'après leur décès Allah a été le seul Gardien sur leurs suivants et Lui seul est resté témoin de ce qui s'est passé. Puisque Allah a été le Gardien sur les chrétiens depuis l'époque de Jésus^(a.s.) il est évident que ce dernier est déjà mort.

Troisièmement : un Prophète ne peut plaider l'ignorance que s'il n'a plus revu son peuple

Les versets et le hadith démontrent aussi qu'au Jour du Jugement les deux Prophètes ne seront pas au courant de l'égarement de leurs adeptes. Si Jésus^(a.s.) va retourner sur terre dans les derniers temps, il va témoigner de l'égarement de ses suivants. De ce fait il ne pourra jamais plaider son ignorance en disant que seul Dieu fut témoin de leur situation. Ceci démontre que Jésus^(a.s.) ne reviendra pas sur terre en personne dans les derniers temps.

Personne n'a pris la place de Jésus^(a.s.) sur la croix

Les versets 158 à 160 du chapitre quatre du Saint Coran sont cités comme argument par ceux qui soutiennent la thèse de l'élévation physique de Jésus^(a.s.) au ciel. Ci-dessous sont différentes traductions de ces versets.

وَقَوْلِهِمْ إِنَّا قَتَلْنَا الْمَسِيحَ عِيسَى ابْنَ مَرْيَمَ رَسُولَ اللَّهِ وَمَا قَتَلُوهُ وَمَا صَلَبُوهُ وَلَكِنْ شُبِّهَ لَهُمْ وَإِنَّ الَّذِينَ اخْتَلَفُوا فِيهِ لَفِي شَكٍّ مِّنْهُ مَا لَهُمْ بِهِ مِنْ عِلْمٍ إِلَّا اتِّبَاعَ الظَّنِّ وَمَا قَتَلُوهُ يَقِينًا ﴿١٥٨﴾ بَلْ رَفَعَهُ اللَّهُ إِلَيْهِ وَكَانَ اللَّهُ عَزِيزًا حَكِيمًا ﴿١٥٩﴾ وَإِنَّ مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ لَلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِهِ قَبْلَ مَوْتِهِ وَيَوْمَ رَفَعَهُ اللَّهُ إِلَيْهِمْ سَوَاءٌ عَلَيْهِمْ يُنْفِخُ فِيهِمُ الْبُوقَ أَمْ لَا يُنْفِخُ فِيهِمْ سَوَاءٌ لَّهُمْ نَذِيرٌ ﴿١٦٠﴾

• Traduction par la Jama'at Ahmadiyya :

Et qu'ils ont dit : « Nous avons en vérité tué le Messie, Jésus, fils de Marie, le Messager d'Allāh » ; alors qu'ils ne l'ont ni tué, ni crucifié, mais il leur est apparu comme tel ; et ceux qui ne s'accordent pas là-dessus sont assurément dans le doute à ce sujet ; ils n'en ont aucune connaissance sûre, mais ils ne font que poursuivre une conjecture ; et ils ne l'ont certainement pas tué. » Tout au contraire, Allāh l'a exalté à Lui. Et Allāh est Puissant, Sage. Et parmi les Gens du Livre, il n'y a pas *un seul* qui ne croira pas en lui [ou en cela] avant sa mort ; et au Jour de la Résurrection, il – Jésus – portera témoignage contre eux. (Le Saint Coran, chapitre 4 versets 158 à 160)

• Traduction par le professeur Hamidullah :

Et à cause de leur parole : « Nous avons vraiment tué le Christ, Jésus, fils de Marie, le Messager d'Allah »... Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié ; mais ce n'était qu'un faux-semblant !

Et ceux qui ont discuté sur son sujet sont vraiment dans l'incertitude : ils n'en ont aucune connaissance certaine, ils ne font que suivre des conjectures et ils ne l'ont certainement pas tué. Mais Allah l'a élevé vers Lui. Et Allah est Puissant et Sage. Il n'y aura personne, parmi les gens du Livre, qui n'aura pas foi en lui avant sa mort. Et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux. (Chapitre 4 versets 157 à 159)

- **Le Noble Coran (Nouvelle traduction française du sens de ses versets) :**

...et également pour avoir dit : « Nous avons tué le Messie, Jésus, fils de Marie, Prophète de Dieu », alors qu'ils ne l'ont point tué et qu'ils ne l'ont point crucifié, mais ont été seulement victimes d'une illusion, car même ceux qui se sont livrés ensuite à des controverses à son sujet sont encore réduits, faute de preuves, à de simples conjectures. En réalité, ils ne l'ont point tué, [158] mais c'est Dieu qui l'a élevé vers Lui, car Dieu est Puissant et Sage. [159] Il n'est pas une personne, parmi les gens des Écritures, qui ne croira pas en lui avant sa mort. Et, au Jour du Jugement, il se présentera pour témoigner contre eux. (Chapitre 4 versets 157 à 159)

- **Le Coran (traduction du Dr G. H. Abolqasemi Fakhri) :**

Et *[leurs coeurs sont scellés à cause d']*avoir dit : « Nous avons tué le Messie, Jésus fils de Marie, le Prophète de DIEU ! » Ils ne l'ont ni tué ni crucifié ; mais ce fut une illusion. Ceux qui se livrent à des controverses à ce sujet sont dans le doute, ils n'en ont aucune connaissance certaine, ils ne font que suivre une simple conjecture ; ils ne l'ont sûrement pas tué. Mais, DIEU l'a élevé vers Lui (DIEU l'a haussé au ciel). DIEU est Puissant *[et]* Sage. [Il n'y a] Personne des Gens de l'Écriture qui ne croira en lui avant sa mort, et le Jour de la résurrection il (Jésus) sera témoin contre eux. (Chapitre 4 versets 157 à 159)

À la lumière des quatre traductions mentionnées ci-dessus nous pouvons affirmer que :

1. on n'y trouve pas mention d'une tierce personne ayant pris la place de Jésus^(a.s.) sur la croix
2. Jésus^(a.s.) n'a pas été élevé physiquement au ciel, car il n'y a pas mention du mot « ciel », mais vers Dieu (nous avons déjà expliqué plus haut la signification du verbe *Rafa'* « élever »). Or, le Dr G. H. Abolqasemi Fakhri a l'audace d'insérer « Dieu l'a haussé au ciel » dans sa traduction !

Le sens du verbe « **şalaba** » (crucifier)

Des malentendus entourent le verbe « crucifier » utilisé dans le verset 158. D'aucuns pensent que « ...ils ne l'ont point crucifié » signifie que Jésus^(a.s.) n'a pas été placé sur la croix. En réalité cette interprétation est tout à fait erronée. **صَلَبَ** (*şalaba*) signifie « crucifier jusqu'à ce que mort s'ensuive ». En effet, le crucifiement est **une méthode de mise à mort**. Le supplicié est maintenu sur une croix, un support en forme de « T » ou un arbre par divers moyens (clous, cordes, chaînes, etc.) jusqu'à ce qu'il rende l'âme. « ...ils ne l'ont point crucifié » signifie tout simplement que Jésus^(a.s.) n'est pas mort sur la croix ; cela n'indique pas qu'il n'y a pas été placé.

Usage du terme « **crucifier** » dans le Saint Coran

• 1^{er} exemple

إِنَّمَا جَزَاءُ الَّذِينَ يُحَارِبُونَ اللَّهَ وَرَسُولَهُ وَيَسْعَوْنَ فِي الْأَرْضِ فَسَادًا أَنْ يُقَتَّلُوا أَوْ يُصَلَّبُوا

« La rétribution de ceux qui font la guerre contre Allāh et Son Messager, et qui cherchent à fomenter le désordre sur la terre sera ceci : ils seront tués ou crucifiés... » (Chapitre 5 verset 34)

• 2^e exemple

لَا قُطِعَ أَيْدِيكُمْ وَأَرْجُلُكُمْ مِّنْ خَلْفِكُمْ لِأَصْلَبْتُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٥٨﴾

Assurément, je vous couperai la main et la jambe opposées. Ensuite, je vous crucifierai tous ensemble. (Chapitre 7, verset 125)

- **3^e exemple**

وَأَمَّا الْآخَرُ فَيُصَلَّبُ فَتَأْكُلُ الطَّيْرُ مِنْ رَأْسِهِ^ج

« ...et quant à l'autre, il sera crucifié, de sorte que les oiseaux mangeront de sa tête... » (Chapitre 12, verset 42)

- **4^e exemple**

وَلَأَصْلِبَنَّكُمْ فِي جُدُوعِ النَّخْلِ

« ...et je vous crucifierai assurément sur des troncs de dattiers... » (Chapitre 20 verset 72)

La crucifixion et le doute des juifs

Ce qui est souligné ici, c'est l'échec des tentatives pour tuer Jésus^(a.s.) par différents moyens. Le verset commence par la fanfaronnade des ennemis de Jésus^(a.s.) à l'effet qu'ils avaient réussi à le tuer. Cette déclaration est catégoriquement rejetée par le Saint Coran. C'est ainsi que le verset se termine par la déclaration définitive que quels que fussent les événements y afférents, ils ne réussirent **certainement** pas à le mettre à mort.

Le terme شَبَّهَ (*shubbiha*) de *لكن شبه لهم (wa lākin shubbiha lahum)* « mais il a été donné une apparence d'un crucifié pour eux » requiert un examen méticuleux. En effet cette locution ne permettra pas qu'il se réfère à une personne autre que Jésus^(a.s.) dans ce contexte. Ce verbe pourrait aussi se rapporter à l'incident en général. Dans le premier cas de figure, les règles de la grammaire arabe voudront que le verbe شَبَّهَ (*shubbiha*) ne se réfère qu'à Jésus^(a.s.) lui-même. Cela signifie que c'est Jésus^(a.s.) qui a été rendu obscur et c'est lui que Dieu a fait apparaître comme quelqu'un mort sur la croix. C'est la mort sur la croix qui est niée et non pas le fait que l'on ait placé Jésus^(a.s.) sur la croix. Une grande confusion régnait sur ce qui

s'était passé, et c'est justement ce scénario de confusion que présente le verset. Tout le reste n'est que conjecture, dit le verset.

Dans le deuxième cas de figure, où le terme شُبَّهَ (*shubbiha*) se rapporte à l'incident et non à la personne de Jésus^(a.s.), le verbe qualifie les déclarations divergentes faites par les deux parties opposées. Aucune des deux n'était absolument sûre de la validité de sa thèse. En effet, la croyance chrétienne sur la mort de Jésus^(a.s.) sur la croix suivie de sa résurrection n'était pas basée sur des preuves tangibles, mais sur de la pure conjecture. De même, la déclaration juive à l'effet que Jésus^(a.s.) était bel et bien mort sur la croix n'était pas moins hypothétique – d'où leur réclamation du corps de Jésus^(a.s.) à Pons Pilate⁶.

En fait, ils avaient ouvertement exprimé leurs doutes à propos de sa mort devant Pilate, et avaient même averti ce dernier contre la possibilité que Jésus^(a.s.) réapparaisse devant le peuple en disant qu'il était ressuscité d'entre les morts. C'est pourquoi le verset coranique sous étude déclare : « et ceux qui ne s'accordent pas là-dessus sont assurément dans le doute ».

Mais Allah l'a élevé vers Lui...

Selon nombre de 'Ulama⁷ au lieu de laisser Jésus^(a.s.) mourir sur la croix, Dieu l'aurait sauvé en l'élevant physiquement vers les cieux. Il serait encore vivant quelque part dans l'espace avec le corps physique qu'il occupait avant l'incident de la crucifixion. Cette interprétation soulève plusieurs interrogations :

1. Si Jésus^(a.s.) n'a pas été placé sur la croix, toute l'histoire n'est-elle donc rien d'autre que le produit de l'imagination des juifs, des chrétiens et des Romains ?

2. Le verset affirme-t-il que Jésus^(a.s.) a été physiquement élevé au ciel ? Y trouve-t-on mention du terme « ciel » ?

Dans le scénario créé par certains musulmans, l'acte de crucifixion n'est pas rejeté en tant que tel ; toutefois, ce n'est plus Jésus^(a.s.) qui est placé sur la croix, mais une personne à

⁶ Mathieu 27 : 62 à 66

⁷ Théologiens musulmans

qui des anges ont donné la physionomie de Jésus^(a.s.). Il s'ensuit que les doutes et conjectures étaient autour de l'identité de la personne crucifiée. Or, cette explication, loin d'élucider l'histoire, ne fait que la compliquer davantage, d'autant plus que ce scénario ne tire ses sources d'aucun fondement solide, que ce soit des livres révélés, ou encore des dires du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.). Ce n'est rien d'autre qu'une affirmation bizarre qui rajoute à la confusion conjecturale. Tout laisse à croire que cette « explication » gratuite n'est que le fruit de l'imagination des exégètes musulmans du Moyen-Âge, car le Messager de Dieu, que la paix soit avec lui, n'en dit mot.

Quant à la deuxième question, à savoir, l'élévation physique de Jésus^(a.s.) aux cieux, suffit-il de dire que la faiblesse de cette théorie est exposée par l'utilisation du terme رفع (rafa'a) dans le Saint Coran. La signification est : élever. Chaque fois que Dieu élève une personne, il s'agit de la position spirituelle de la personne ; ce n'est jamais son corps qui est élevé. Il est impossible de traduire ce verset si ce n'est par l'élévation spirituelle.

Le verset proclame qu'Allāh a élevé Jésus^(a.s.) vers Lui. Aucune place spécifique dans l'espace n'est mentionnée comme lieu vers lequel Jésus^(a.s.) serait monté. Dieu est partout et ne peut être confiné à un endroit limité dans l'espace. À ce sujet le Saint Coran déclare :

وَهُوَ اللَّهُ فِي السَّمَوَاتِ وَفِي الْأَرْضِ

C'est Allāh, à la fois dans les cieux et sur la terre. (Le Saint Coran, chapitre 6 verset 4)

فَأَيَّمَا تَوَلَّوْا فَنَّمَّ وَجْهَ اللَّهِ

« Et où que vous vous tourniez, il y aura la face d'Allah... »
(Le Saint Coran, chapitre 2 verset 116)

Par conséquent, lorsqu'on dit que quelqu'un est élevé vers Dieu, une élévation physique ou spatiale ne peut être conçue. L'interprétation de la Communauté Ahmadiyya de ce verset est que بل (bal), qui est traduit par « au contraire », se rapporte à la déclaration des juifs concernant la nature présumée *maudite* de

la mort de Jésus^(a.s.). Il va sans dire que le contraire de la malédiction est la proximité de Dieu dont Jésus^(a.s.) a profité en sa qualité de Prophète.

Croyances juive et chrétienne sur Jésus^(a.s.)

Le verset suivant est souvent cité par les défenseurs de l'ascension physique de Jésus^(a.s.) et de sa descente des Cieux.

وَإِنَّ مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ إِلَّا لِيُؤْمِنَنَّ بِهِ قَبْلَ مَوْتِهِ وَيَوْمَ الْقِيَامَةِ يَكُونُ عَلَيْهِمْ شَهِيدًا ﴿١٦٠﴾

« Il n'y aura personne, parmi les gens du Livre, qui n'aura pas foi en lui [ou en cela] avant sa mort. Et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux. » (Le Saint Coran, chapitre 4 verset 160)

En effet, d'aucuns pensent que ce verset se réfère à un temps futur, très éloigné par rapport à la crucifixion, où tous les juifs sur terre croiront en Jésus^(a.s.) en fin de compte et l'accepteront en tant que véritable Prophète de Dieu. Ces personnes disent aussi que cet événement aura lieu durant sa vie. Ils déduisent cette idée de l'expression قبل موته (*qabla mawtihī*) « avant sa mort ». Étant donné que les juifs ne l'ont pas encore agréé, certains musulmans en concluent que Jésus^(a.s.) doit toujours être en vie.

Une autre interprétation populaire de l'expression susmentionnée est que « avant sa mort » a trait à tout suivant de la religion juive. Cette fois, c'est chaque juif qui, juste avant sa mort, va croire en Jésus^(a.s.). Cela est une revendication qui ne peut être vérifiée que par Allāh. Il faut dire que ces deux hypothèses présentent de gros problèmes qui restent non résolus.

Nous proposons une solution tout à fait différente. L'important est de comprendre à qui s'appliquent les deux locutions dans « n'aura pas foi **en lui** » et dans « **sa** mort ».

Dans les versets précédents on parle de la tentative des juifs de tuer Jésus^(a.s.) par un moyen ou un autre. Rappelez-vous qu'il est dit au début du verset 158 : Et qu'ils ont dit : « Nous avons en vérité tué le Messie, Jésus, fils de Marie, le Messenger d'Allāh ». Il est dit dans le même verset : «... et ceux qui ne

s'accordent pas là-dessus [*c'est-à-dire la mort de Jésus*] sont assurément dans le doute à ce sujet [*sa mort sur la croix*] ; ils n'en ont [*à propos de la mort de Jésus*] aucune connaissance sûre, mais ils ne font que poursuivre une conjecture ; et ils ne l'ont certainement pas tué. » Du début à la fin le thème évoqué est toujours la mort de Jésus^(a.s.). Ainsi donc, nous pensons que le verset en question se lit ainsi :

« Il n'y aura personne, parmi les gens du Livre, qui n'aura pas foi en cela [*la mort de Jésus sur la croix*] avant sa mort [*le décès de toute personne parmi les gens du Livre*]. Et au Jour de la Résurrection, il (*c'est-à-dire Jésus*) sera témoin contre eux. » (Le Saint Coran, chapitre 4 verset 160)

Cette explication est la plus plausible ; Allah affirme que tout juif ou chrétien croira, avant sa mort, que Jésus^(a.s.) a été tué sur la croix, une croyance qui fait partie de leur foi. L'on n'y trouve rien à y redire.

Si l'on refuse cette interprétation logique et historiquement correcte il faudra alors s'attendre à voir le scénario suivant le jour de la résurrection :

- Allah prononce Son jugement contre les juifs de l'époque de Jésus. Ils sont condamnés à l'enfer pour avoir tenté d'assassiner leur Messie.
- La riposte des juifs : « Mais comment ! ? Il était un faux messie ! N'est-ce pas Toi Qui avais révélé dans la Torah que : « Mais le prophète qui aura l'audace de dire en mon nom une parole que je ne lui aurai point commandé de dire, ou qui parlera au nom d'autres dieux, ce prophète-là sera puni de mort. »⁸ Or, nous avons placé Jésus^(a.s.) sur la croix et l'y avons vu mourir. Cela prouve qu'il est un faux prophète ! »
- Allah les informera qu'Il avait, en fait, donné le visage de Jésus^(a.s.) à quelqu'un d'autre et que c'est cette deuxième personne qu'ils ont crucifiée.
- Les juifs alors de s'exclamer : « Mais cela veut dire que Tu nous as trompés ! Nous sommes donc les victimes de Ta tromperie ! »
- Allah ne pourra par conséquent pas les punir.

⁸ Deutéronome chapitre 18 verset 20

Voilà la conclusion logique d'une interprétation ubuesque. Dieu n'a jamais trompé quiconque et qui pense le contraire est coupable d'un grave péché envers Sa Sainteté.

Jésus^(a.s.) : un messager envoyé exclusivement aux Enfants d'Israël

Nombreux sont les musulmans aujourd'hui qui croient que Jésus^(a.s.), Prophète suscité aux enfants d'Israël, sera à nouveau envoyé pour l'Ummah (la nation de l'Islam) afin qu'il juge leurs différends à la lumière du Noble Coran. S'il devait avoir cette tâche Allah ne manquerait pas de le spécifier dans les pages de Son Livre. Or, nous lisons ceci :

وَرَسُولًا إِلَىٰ بَنِي إِسْرَائِيلَ

« Et il sera un messager aux Enfants d'Israël... » (Le Saint Coran, chapitre 3, verset 50)

وَأَتَيْنَاهُ الْإِنجِيلَ فِيهِ هُدًى وَنُورٌ

« ...et nous lui avons donné l'Évangile dans lequel il y a direction et lumière... » (Le Saint Coran, chapitre 5, verset 47)

وَلِيَحْكُمَ أَهْلَ الْإِنجِيلِ بِمَا أَنْزَلَ اللَّهُ فِيهِ

« Et que le peuple de l'Évangile juge d'après ce qu'Allah y a révélé... » (Le Saint Coran, chapitre 5, verset 48)

Récapitulatif :

1. Jésus^(a.s.) est un messager pour les Enfants d'Israël. Il n'est nulle part spécifié qu'il l'est aussi pour les musulmans.
2. Allah lui a donné l'Évangile.
3. Le peuple de l'Évangile doit juger d'après ce qu'il contient. Étant donné que Jésus^(a.s.) est du peuple de l'Évangile il ne pourra juger d'après ce que contient le Coran.

D'où vient la croyance que Jésus^(a.s.) est vivant au ciel ?

À la lumière de tout ce qui vient d'être dit, il est plus qu'évident que ni le Coran, ni les Hadiths authentiques, n'évoquent une quelconque ascension physique de Jésus^(a.s.). D'ailleurs les lois naturelles divines ne le permettent pas. Face à ce constat, on a le droit de s'interroger sur l'origine de cette croyance populaire que ne cessent, d'ailleurs, d'entretenir les adversaires de la communauté Ahmadiyya.

Notre opinion est que, face à une multitude de mentions du second avènement de Jésus^(a.s.) dans les hadiths ainsi que la croyance chrétienne à ce propos et l'évocation de sa *Raf'* (ascension) présente dans deux versets du Coran, les exégètes musulmans du Moyen-Âge ont dû conclure que Jésus^(a.s.) doit être toujours vivant au ciel.

D'ailleurs face à des difficultés d'interprétation, ces exégètes et oulémas du passé puisaient souvent dans les légendes colportées dans les traditions juives et chrétiennes pour combler leur ignorance.

La Communauté Islamique Ahmadiyya croit, quant à elle, que les prophéties du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) sur la renaissance de l'Islam promises par l'entremise d'un Messie et du Mahdi sont vraies, mais qu'il est nécessaire de les étudier dans leur ensemble pour en comprendre la signification.

Le retour de Jésus^(a.s.) et l'avènement du Mahdi

Le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) avait prophétisé la venue d'une personne qu'il a dénommée alternativement « Jésus », « Jésus, fils de Marie » et « le Messie, fils de Marie » qui viendra sauver le monde de la dévastation causée par le Dajjāl (l'Antéchrist). Dans leur grande majorité, les musulmans d'aujourd'hui identifient ce Messie promis comme étant Jésus^(a.s.), le Messie des Enfants d'Israël, né plus de 2000 ans de cela.

Mais s'agit-il réellement du même Messie ?

En effet, une inspection plus approfondie des paroles du Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) révélera qu'il avait en fait décrit deux personnages distincts sous une désignation identique.

Voici à titre d'exemple un hadith où le Saint Prophète Muḥammad^(s.a.w.) parle du Jésus^(a.s.) d'il y a deux millénaires. Dans le *Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī* – le livre considéré le plus authentique après le Saint Coran – nous lisons dans le chapitre intitulé « Le Livre Des Prophètes », dans l'hadith numéro 3255 qui a trait au voyage spirituel du Prophète^(s.a.w.), durant lequel il vit des Prophètes au ciel :

عَنْ ابْنِ عُمَرَ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمَا قَالَ قَالَ النَّبِيُّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ رَأَيْتُ عِيسَى وَمُوسَى
وَإِبْرَاهِيمَ فَأَمَّا عِيسَى فَأَحْمَرُ جَعْدٌ عَرِيضُ الصَّدْرِ وَأَمَّا مُوسَى فَأَدْمٌ حَسِيمٌ سَبَطٌ كَأَنَّهُ مِنْ
رِجَالِ الرُّطِّ

Ibn 'Umar rapporte que le Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui, dit : « J'ai vu Jésus, Moïse et Abraham. Jésus était de teint rosé, aux cheveux bouclés, et à la poitrine large. Quant à Moïse, il était de teint

brun et imposant, aux cheveux lisses, et en cela il ressemblait aux hommes d'Al-Zuṭṭ. »

Le « Jésus » évoqué ici était évidemment Jésus^(a.s.) le fils de Marie, envoyé aux Enfants d'Israël. Dans un nombre considérable de hadiths, le Prophète^(s.a.w.) donne cette description du Messie Jésus né plus de deux mille ans de cela.

Mais il existe une **deuxième** description d'un homme appelé « Jésus, fils de Marie » qui apparaît, elle aussi, dans un nombre important de hadiths prophétisant la venue d'un Messie à une époque future où apparaîtra l'Antéchrist.

En voici un exemple tiré cette fois du *Ṣaḥīḥ Muslim Kitāb-Ul-'Īmān*, hadith numéro 169/247 :

قَالَ عَبْدُ اللَّهِ بْنُ عُمَرَ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ أَرَأَيْتَ اللَّيْلَةَ فِي الْمَنَامِ عِنْدَ الْكَعْبَةِ فَإِذَا رَجُلٌ آدَمٌ كَأَحْسَنِ مَا تَرَى مِنْ أَدَمِ الرَّجَالِ تَضْرِبُ لِمَتُّهُ بَيْنَ مَنْكِبَيْهِ رَجُلٌ الشَّعْرُ يَقْطُرُ رَأْسُهُ مَاءً وَاضِعًا يَدَيْهِ عَلَى مَنْكِبَيْ رَجُلَيْنِ وَهُوَ بَيْنَهُمَا يَطُوفُ بِالْبَيْتِ فَقُلْتُ مَنْ هَذَا فَقَالُوا الْمَسِيحُ ابْنُ مَرْيَمَ وَرَأَيْتُ وَرَاءَهُ رَجُلًا جَعْدًا قَطَطًا أُغْوَرَ عَيْنِ الْمُنَى كَأَسْبَهٍ مَنْ رَأَيْتُ مِنَ النَّاسِ بَابِنِ قَطْنٍ وَاضِعًا يَدَيْهِ عَلَى مَنْكِبَيْ رَجُلَيْنِ يَطُوفُ بِالْبَيْتِ فَقُلْتُ مَنْ هَذَا قَالُوا هَذَا الْمَسِيحُ الدَّجَالُ

'Abdullah ibn 'Umar rapporte que le Messager d'Allah dit : « Je me suis vu en rêve auprès de la Ka'bah hier soir, et j'y ai vu un homme au teint basané – le meilleur que l'on puisse voir parmi les hommes de ce teint – et aux cheveux lisses descendant jusqu'aux lobes de ses oreilles et il s'était peigné les cheveux, et de l'eau en ruisselait ; et il faisait le *Ṭawāf* (la circumambulation) autour de la Ka'bah tout en s'appuyant sur les épaules de deux hommes. Je demandai : « Qui est cet homme ? » Quelqu'un me répondit : « Le Messie, fils de Marie. » Puis j'aperçus derrière lui un autre homme aux cheveux touffus, et borgne de l'œil droit ; et j'ai vu qu'il ressemblait le plus à Ibn Qaṭan. Il faisait le *Ṭawāf* autour de la Ka'bah tout en s'appuyant sur les épaules de deux hommes. Je demandai : « Qui est-ce ? » L'on me répondit : « Al-Masīḥ Al-Dajjāl (Messie Antéchrist) »

Ce deuxième Messie avait donc le teint basané et les cheveux raides, alors que le premier Messie avait le teint rosé et les

cheveux bouclés. Par conséquent, nous avons la certitude qu'il ne peut s'agir de la même personne.

Pourquoi alors le Prophète^(s.a.w.) avait-il appelé ces deux personnages distincts « Messie, fils de Marie » ? Leurs différences physiques mises à part, y avaient-il entre eux assez de points communs justifiant l'usage par le Saint Prophète de cette homonymie ?

Dix-huit points de ressemblance entre les deux Messies

Un seul homme de teint basané et aux cheveux raides a juré au Nom d'Allah qu'il a été envoyé en tant que Messie pour contrer le mal de l'Antéchrist : il s'agit de Mirzā Ghulam Aḥmad, le Messie Promis et l'Imam al-Mahdi^(a.s.). Voyons à présent les ressemblances entre ce dernier et Jésus^(a.s.) :

La première similitude entre le Messie de la dispensation de Moïse et celle de Muḥammad (paix soit sur eux) est la prédiction de leur avènement. En Islam, il y a eu des milliers de saints, mais aucun d'entre eux n'était venu en tant que réformateur « promis ».

La seconde similitude est la perte d'autonomie et de pouvoir politique de leur peuple respectif. Les musulmans de l'Inde, pays d'appartenance de Mirzā Ghulam Aḥmad^(a.s.) étaient sous la domination des Britanniques, comme les juifs l'étaient à l'époque de Jésus, sous l'Empire romain.

La troisième similitude est que, au moment de l'avènement du premier Messie, les juifs étaient divisés en plusieurs sectes et, par conséquent, avaient besoin d'un arbitre pour juger de leurs différends. De la même façon les musulmans, à l'avènement du Messie de l'Islam, étaient divisés en plusieurs sectes au sein des sunnites, chiïtes et soufis.

Le quatrième point est que le Messie mosaïque n'a pas été commandé de mener des guerres pour la religion. De la même manière, le Messie de l'Islam n'a pas reçu l'ordre de combattre. Jésus^(a.s.) avait prédit que celui qui vivra par l'épée mourra par l'épée ; par conséquent, dès que les nations chrétiennes se sont mises à user de la violence, ils ont commencé à perdre leur foi, tant et si bien qu'aujourd'hui, la sainteté, la chasteté et l'indifférence au monde matériel sont en net déclin parmi les chrétiens. Les musulmans qui font la même erreur aujourd'hui

subissent défaite après défaite, car ils ont désobéi aux commandements de leur Imam, c'est-à-dire l'Imam Al-Mahdi.

Le cinquième point à considérer est que durant le ministère du premier Messie, les chefs religieux des juifs étaient devenus moralement corrompus. De même, les Imams, Cheikhs et Mollahs du peuple du Messie Promis de l'Islam sont corrompus et avides d'argent et de pouvoir.

Le sixième point de ressemblance est que Jésus^(a.s.) est apparu durant le règne de César, grand empereur. Le Messie Promis de l'Islam, quant à lui, a vécu sous le règne de la plus grande impératrice européenne de tous les temps : la Reine Victoria.

Le septième point à cet égard est que la foi chrétienne a finalement réussi à l'emporter sur les Romains et les autres Européens en quelques siècles. De même, le message du Messie Promis de l'Islam a fait des percées chez les Européens et cette similitude se renforce de plus en plus avec le temps.

Une autre caractéristique de Jésus^(a.s.) est qu'une étoile était apparue pour marquer son avènement. Cette caractéristique est également présente pour le Messie Promis de l'Islam, par une grande chute de comètes, un signe prédit par Jésus^(a.s.) lui-même (Matthieu, 24 : 29).

La neuvième caractéristique de Jésus^(a.s.) est l'éclipse solaire qui eut lieu lorsqu'il fut rejeté par son peuple et mis sur la croix. Lorsque les gens rejetèrent l'appel du Messie Promis et l'Imam al-Mahdi, Dieu manifesta le signe de Son soutien non seulement au moyen de l'éclipse du soleil, mais aussi celle de la lune. Ces deux signes sont survenus durant le mois du Ramadan. Ces deux éclipses sont d'ailleurs prédites dans les Evangiles (Matthieu 24 : 29), ainsi que dans le Saint Coran (premiers versets du chapitre 75). Cette prédiction est également mentionnée dans le Dār Qutni, un livre authentique des énonciations du Saint Prophète, paix et bénédictions d'Allah soient sur lui.

La dixième caractéristique partagée est l'apparition de l'épidémie de la peste. En raison de la persécution par les juifs, la peste s'était répandue au temps de Jésus^(a.s.) et pour la même raison, elle s'est propagée à l'époque du Messie Promis de l'Islam.

La onzième caractéristique commune aux deux Messies est que les théologiens ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour dénoncer Jésus^(a.s.) et l'ont accusé de faux crimes en espérant qu'il serait condamné à mort. Le Messie Promis de l'Islam fut lui aussi dénoncé, puis accusé faussement de meurtre. Des efforts furent menés par les Mollahs pour faire croire au gouvernement britannique qu'il complotait une rébellion contre leur autorité : les rabbins, à l'époque de Jésus, avaient porté contre lui une accusation similaire.

Le douzième point est qu'un voleur avait été crucifié avec Jésus^(a.s.). Or, le jour même où le Messie Promis a été acquitté de la fausse accusation de meurtre, un chrétien a été porté devant le même magistrat. L'accusé était membre de l'Armée du Salut et avait détourné de l'argent. Contrairement au voleur crucifié, il fut condamné à trois mois d'emprisonnement, car la justice britannique était beaucoup plus clémentine que la justice romaine.

La treizième ressemblance entre le Messie des juifs et celui de l'Islam, est que lorsque Jésus^(a.s.) fut amené devant le gouverneur Pilate, celui-ci déclara qu'il ne décelait aucun mal en lui. De même, le capitaine Douglas – le magistrat qui instruisait le procès intenté contre le Messie de l'Islam – disait qu'il ne voyait en lui qu'innocence.

La quatorzième ressemblance est que puisque Jésus^(a.s.) n'avait pas de père, il n'était Israélite que par sa mère. Il était le dernier Prophète et Messie pour les Enfants d'Israël. Il est né dans le quatorzième siècle après Moïse^(a.s.). De la même façon le Messie Promis était de descendance ismaélite qu'à travers sa mère et a été suscité durant le quatorzième siècle de l'Islam en tant que Messie des musulmans.

La quinzième caractéristique est qu'à l'apparition de Jésus^(a.s.), de grands progrès avaient lieu dans la civilisation de l'Homme. Des routes modernes ont commencé à être construites par les Romains ; un système efficace de défense militaire avait vu le jour et des améliorations très nombreuses avaient été faites dans l'organisation et la formation des armées. Les moyens de déplacement avaient été considérablement améliorés et pour assurer le confort des voyageurs les auberges et maisons de repos se sont généralisés. Aussi, le pouvoir judiciaire avait-il été

réformé. De même, on a pu constater des progrès et des développements technologiques considérables au temps du Messie Promis de l'Islam dans tous ces domaines, en particulier l'invention de la locomotive, des routes asphaltées, dans l'organisation des armées et des forces terrestres et navales, etc.

La seizième similarité entre Jésus et le Messie de l'Islam est leur naissance singulière. Jésus, étant né sans père, a été comparé à Adam. De même, la naissance du Messie Promis était également singulière, car une sœur jumelle l'avait précédé. Par ailleurs, dans certaines révélations, Dieu l'appela « Adam ».

La dix-septième ressemblance entre les deux Messies, est qu'ils ont tous les deux prêché en Inde.

La dix-huitième ressemblance est que Jésus^(a.s.) n'utilisait pas quotidiennement l'hébreu – la langue de la Torah – mais avait recours à un dialecte de l'araméen comportant des termes persans, grecs et latins, et fortement influencé par l'hébreu. De même, le Messie Promis ne s'exprimait pas au quotidien en arabe – la langue du Coran – mais utilisait l'ourdou, langue comportant des termes persans, grecs, et anglais, et fortement influencé par l'arabe.

Il ne peut, bien entendu, y avoir une parfaite correspondance entre les deux Messies en toute chose, car ils ont eu, ne l'oublions pas, des missions assez différentes à accomplir. Néanmoins, leurs ressemblances sont si nombreuses et frappantes que le deuxième a reçu, du Prophète Muḥammad^(s.a.w.), la même épithète que le premier.

Conclusion : le Messie est déjà là

Mirzā Ghulām Aḥmad^(a.s.), le Messie Promis et Imam Al-Mahdi, affirme :

« Il n'y a pas eu de Prophète que l'on n'ait pas raillé. Cette tradition devait se perpétuer, et on se devait de railler le Messie Promis. Dieu déclare dans le Saint Coran : « Hélas pour l'humanité ! Aucun Messenger ne vient à eux sans qu'ils ne se moquent de lui. »⁹ Il est donc un signe de Dieu que tout Prophète soit raillé. Or, qui voudra se moquer de celui qui descend physiquement du ciel accompagné d'anges ? La descente du Messie promis des cieux n'est qu'un concept mensonger. Rappelez-vous que personne ne descendra du ciel. Nos adversaires, qui sont encore vivants aujourd'hui, mourront tous mais aucun ne verra Jésus Fils de Marie descendre du ciel. Leurs enfants aussi mourront, sans qu'aucun d'entre eux ne voit Jésus Fils de Marie descendre du ciel. Puis mourront ceux de la troisième génération, mais eux non plus ne verront pas Jésus Fils de Marie descendre du ciel. C'est-là que Dieu frappera leur cœur de désarroi : ils constateront que la suprématie de la Croix est révolue, que le monde a changé, mais Jésus Fils de Marie n'est toujours pas descendu du ciel. Et les sages répudieront cette croyance.

Trois siècles ne se seront pas écoulés depuis ce jour, que tous ceux qui attendent Jésus Fils de Marie, musulmans ou chrétiens, seront au comble du désespoir et renonceront à cette chimère. Et sur Terre, il y aura une seule religion et un seul guide. Moi je ne suis que le semeur qui a mis la semence en terre ; celle-ci germera et fleurira, et personne ne pourra l'arrêter. »

(Tadhkirat-ush-Shahādatayn, Rūḥānī Khazā'in, vol. 20, p. 67)

⁹ Le Saint Coran, chapitre 36, verset 31

Bibliographie

1. BASHIR (Fazl Ilahi), *La mort glorieuse de Jésus*, Ile Maurice, The Ahmadiyya Muslim Association, 1982
2. BUKHUTH (Nasir Ahmad), *L'heure de vérité ou un appel à la conscience musulmane*, Ile Maurice, Majlis Khuddam-ul-Ahmadiyya, 2000
3. CHIADMI (Mohammed), *Le Noble Coran*, Editions Tawhid, 3^e édition, Lyon (France), 2004
[http ://www.lenoblecoran.fr/mohammed-chiadmi/](http://www.lenoblecoran.fr/mohammed-chiadmi/) (dernier accès, juillet 2014)
4. HAMIDULLAH (Muhammad), *La traduction des sens du Noble Coran en langue française*, Arabie Saoudite, Complexe Roi Fahd pour l'impression du Noble Coran, 1426 de l'Hégire
5. KAZIMIRSKI (Albert Félix Ignace), *Le Koran*, Charpentier, Libraire-éditeur, Paris, 1865,
[http ://www.lenoblecoran.fr/albert-kazimirski/](http://www.lenoblecoran.fr/albert-kazimirski/) (dernier accès, juillet 2014)
6. FAKHRI (G.H. Abolqasemi), *Le Coran*, 2008,
[http ://www.lenoblecoran.fr/docteur-fakhri/](http://www.lenoblecoran.fr/docteur-fakhri/) (dernier accès, juillet 2014)
7. LANE (Edward William), *Arabic-English Lexicon*
8. *Le Saint Coran*, Royaume-Uni, Islam International Publications, 2013
9. MEMON (Naeem Osman), *Ahmadiyyat or Qadianism, Islam or Apostasy?*, Royaume-Uni, Islam International Publications, 1989
10. QAZI (Mohammad Nazir), *Ahmadiyya Talimi Pocket Book*, Nazarat Isha'at, Rabwah (Pakistan), 1977
11. *The Review of Religions*, Al-Shirkatul-Islamiyya, Royaume-Uni, décembre 1993

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à :

The French Desk

Islamabad
Sheephatch Lane
Tilford – Farnham
GU10 2AQ – Royaume-Uni
Site sur Internet :
www.islam-ahmadiyya.org

En France:

Association Musulmane
Ahmadiyya de France (AMAF)
Adresse :
50-54 rue Louis & Gérard
Donzelle
95390 Saint Prix
Site sur internet:
www.ahmadiyya.fr

En Belgique :

Bait-us-Salam
Brusselstraat 445
1700 Sint-Ulriks-Kapelle
Site sur internet:
www.ahmadiyya.be

Au Burkina-Faso :

Association Islamique
Ahmadiyya
01 BP 4898
Ouagadougou 01
Burkina Faso
Site sur internet:
www.riabf.org

En Côte D'Ivoire :

Mission Islamique Ahmadiyya
03 BP 416 Adjame
Abidjan 03
Côte D'Ivoire

En R.D.C :

Association Musulmane
Ahmadiyya
BP 13856
Kinshasa
République
Démocratique du Congo

Au Bénin :

Association Musulmane
Ahmadiyya
BP 1282
Porto Novo
Bénin

A l'Ile-Maurice :

Ahmadiyya Muslim
Association
Mauritius
PO Box 6
Rose-Hill
Ile Maurice
Site sur internet :
www.ahmadiyya.mu

Au Sénégal :

BP 16337
Fann Dakar
Sénégal

Au Mali :

BP E 4591
Djelibougou
Bamako
Mali

Au Niger :

BP 11228
Niamey
Niger